



RAPPORT ANNUEL 2010-2011 de l'Ordre des agronomes du Québec



**Ordre
des agronomes
du Québec**



Conformément au Règlement sur le rapport annuel d'un ordre professionnel, ce rapport présente les principales activités de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'exercice financier débutant le 1^{er} avril 2010 et se terminant le 31 mars 2011.

Veillez noter que le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Il désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Ordre des agronomes du Québec – 2011

Tirage : 200 exemplaires
Reproduction autorisée avec mention de la source

Cette publication a été réalisée par le personnel du siège social de l'Ordre des agronomes du Québec.

Responsable de l'édition : Johanne Dufour
Coordination et révision : Denise Dupuis et Communications Kelazar
Conception et réalisation graphique : Idééaliste

Dépôt légal - 2011
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 978-2-922380-27-9
ISSN 1481-1820

NOTRE MISSION

La mission de l'Ordre des agronomes du Québec est d'assurer les utilisateurs de services agronomiques et les consommateurs de la compétence, du professionnalisme et de l'engagement des agronomes et ainsi favoriser le mieux-être de la société.

NOTRE VISION : la place qu'entend occuper l'OAQ

Être la référence incontournable en matière d'évolution de l'agroalimentaire et de l'agroenvironnement au Québec.

NOS VALEURS : les critères moraux qui guident les membres de l'OAQ

L'intégrité, la transparence, la collégialité, la rigueur professionnelle et le respect.

Ce sont ces mêmes valeurs qui doivent également guider les membres du personnel de l'OAQ dans la réalisation de leurs activités.

NOTRE PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 2007-2012

Pour accomplir son mandat, le Conseil d'administration de l'Ordre s'est donné quatre priorités d'actions stratégiques qui ont servi d'assise au plan d'action 2007-2012.

Ces priorités sont :

- S'assurer que tous les agronomes atteignent et maintiennent un haut niveau de compétence dans les différents domaines où ils interviennent.
- Faire valoir la profession d'agronome et le rôle de l'Ordre dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi que dans le milieu professionnel.
- Stimuler le sentiment d'appartenance des agronomes et des futurs agronomes à leur profession et à leur ordre professionnel.
- Poursuivre l'implantation du système de gouvernance stratégique au sein de l'Ordre afin d'assurer son plein développement et sa pérennité.

Montréal, le 31 mars 2011

M^e Jean-Marc Fournier
Ministre de la Justice et ministre responsable des lois
professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre
des agronomes du Québec pour l'année financière terminée
le 31 mars 2011.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma
considération très distinguée.

Le président,

René Mongeau, agronome

Montréal, le 31 mars 2011

M. Yvon Vallières
Assemblée nationale

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre
des agronomes du Québec pour l'année financière terminée le
31 mars 2011.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie
d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon
profond respect.

Le ministre de la Justice et ministre responsable
des lois professionnelles,

M^e Jean-Marc Fournier

Montréal, le 31 mars 2011

M^e Jean Paul Dutrisac, notaire
Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'Ordre
des agronomes du Québec pour l'année financière terminée le
31 mars 2011.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression
de mes sentiments distingués.

Le président,

René Mongeau, agronome

TABLE DES MATIÈRES

Membres et Comités de l'Ordre des Agronomes du Québec

Membres du conseil d'administration 2010-2011	7
Employés de l'OAQ	8
Bénévoles qui œuvrent au sein des comités de l'OAQ	8
Rapport du président	10
Rapport du directeur général et secrétaire ...	11
Rapport d'activités du conseil d'administration	12
Rapport d'activités du comité exécutif	14
Renseignements généraux	15

Les activités en lien avec le contrôle de l'exercice de la profession

Activités relatives à la délivrance des permis	
Formation des agronomes	19
Équivalences	20
Admission	21
Activités relatives à la garantie contre la responsabilité professionnelle	
Assurance responsabilité professionnelle des agronomes	22
Fonds d'indemnisation	22
Activités relatives à l'inspection professionnelle	
Inspection professionnelle	22
Activités relatives à la formation continue	
Formation continue	24
Activités relatives à la discipline	
Rapport du bureau du syndic	25
Conseil de discipline	26
Révision	28
Conciliation et arbitrage des comptes	28
Activités relatives à l'exercice illégal et l'usurpation de titre	
Comité d'enquête	28

Rapport des sections régionales de l'Ordre des agronomes du Québec

Prix et distinctions de l'OAQ	31
-------------------------------------	----

Rapport des sections régionales de l'Ordre des agronomes du Québec

Abitibi-Témiscamingue	33
Côte-du-Sud	33
Est du Québec	34
Estrie – Bois-Francs	35
Laval – Rive-Nord	36
Mauricie – Centre-du-Québec	37
Montréal – Rive-Sud	38
Outaouais	39
Québec	39
Saguenay – Lac-Saint-Jean – Côte-Nord	40
Saint-Hyacinthe	41

Les finances de l'Ordre des agronomes du Québec

Rapport du trésorier	43
Rapport des vérificateurs	44
États financiers	46



**MEMBRES ET COMITÉS
DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010-2011

Composition du conseil d'administration

PRÉSIDENT

René Mongeau^{*}, agr.

Élu par le conseil d'administration le 3 juillet 2009

VICE-PRÉSIDENT

Éric Lavoie^{*}, agr.

Élu pour un troisième mandat le 9 avril 2009

Le président et le vice-président sont élus par tous les agronomes au suffrage universel pour un mandat de deux ans lors des élections à ces postes.

ADMINISTRATEURS

Chacune des onze sections de l'Ordre élit son président au suffrage universel lors de l'assemblée générale annuelle de la section, et ce, pour un mandat de deux ans. L'agronome élu siège au sein du conseil d'administration de l'Ordre à titre d'administrateur.

Trois autres administrateurs, qui siègent également au conseil d'administration de l'OAQ, sont nommés par l'Office des professions du Québec, à titre de représentants du public, pour un mandat de deux ans.

Larry Bernier, agr., président,
section de la Mauricie – Centre-du-Québec depuis le 28 avril 2006. Il a débuté son troisième mandat le 23 avril 2010.

Jérôme-Antoine Brunelle, agr., président,
section de Montréal – Rive-Sud, à compter du 23 juin 2010.

Pierre Carrier^{*}, FCMA, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec depuis le 12 mai 2007.

Isidore Charron^{*}, agr., président,
section de l'Est du Québec, depuis le 27 avril 2007. Il a débuté son second mandat le 24 avril 2009.

Pascal Desbiens, agr., président,
section du Saguenay – Lac-Saint-Jean – Côte-Nord depuis le 21 avril 2010.

Richard Dessureault, agr., président,
section de l'Abitibi – Témiscamingue depuis le 23 avril 2010.

Dans l'ordre habituel : Stéphane Rodrigue, agr., Sylvie Moreau, agr., Vital Nault, agr., le président de l'OAQ, René Mongeau, agr., Frédéric Robert, agr., Larry Bernier, agr., Isidore Charron, agr., Pascal Desbiens, agr., Richard Dessureault, agr., Jean-Jacques Simard, agr., Jérôme-Antoine Brunelle, agr., le vice-président de l'OAQ, Éric Lavoie, agr., et Pierre Carrier, admin. nommé.

N'apparaissent pas sur la photo : Gilles Guilbault, agr., Lise Lachance et Miguel Valero, adm. nommés.



Gilles Guilbault, agr., président,
section de l'Estrie – Bois-Francs depuis le 27 mai 2008. Il a débuté son second mandat le 17 mai 2010. Il avait antérieurement été président de cette section de 1991 à 1995.

Lise Lachance, administratrice nommée par l'Office des professions du Québec depuis le 12 mai 2009.

Sylvie Moreau, agr., présidente,
section de Laval – Rive-Nord depuis le 27 avril 2010.

Vital Nault, agr., président,
section de la Côte-du-Sud depuis le 29 avril 2010.

Gabriel Perras, agr., président,
section de Montréal – Rive-Sud du 28 avril 2010 au 23 juin 2010.

Frédéric Robert^{*}, agr., président,
section de Québec depuis le 24 avril 2007. Il a débuté son troisième mandat le 27 avril 2010.

Stéphane Rodrigue, agr., président,
section de Saint-Hyacinthe depuis le 14 avril 2009.

Jean-Jacques Simard, agr., président,
section de l'Outaouais depuis le 29 avril 2010. Il avait antérieurement été président de cette section de 1990 à 1992.

Miguel Valero, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec depuis le 23 juin 2008.

^{*} Membres du comité exécutif

EMPLOYÉS DE L'OAQ

Johanne Bisson, secrétaire,
service aux membres et affaires juridiques

Bruno Breton, agr., syndic

Johanne Dufour, responsable des communications
et des relations publiques (depuis le 17 janvier 2011)

Denise Dupuis, adjointe administrative

Sophie Gendron, agr., agente de projets
et de communication, à compter du 12 octobre 2010

Louise Lavoie, directrice des communications
(jusqu'au 26 novembre 2010)

Raymond Leblanc, agr.,
répondant en agroenvironnement et pratique professionnelle

Angèle Morin, secrétaire

Jocelyne Morin, agr., syndique adjointe
(jusqu'au 3 février 2011)

Richard Petit, agr., directeur général et secrétaire

François-Xavier Robert, avocat, conseiller juridique

Louissette Rougeau, agr., chargée des affaires professionnelles

Sophie St-Louis, agr., chargée de projets,
(jusqu'au 9 juillet 2010)

Josée Vaillancourt, secrétaire et réceptionniste

BÉNÉVOLES QUI ŒUVRENT AU SEIN DES COMITÉS DE L'OAQ

Comité d'admission

Éric Lavoie, agr., président

Luc Cyr, agr.

Bruno Demers, agr.

Pierre Dionne, agr.

David-Lucas Girardville, agr.

Alain Perras, agr.

Pascal Thériault, agr.

Examineurs à l'une ou à l'autre des trois sessions d'examen à la pratique

Claude Béland, agr.

Mario Bélisle, agr.

Guy Bergeron, agr.

Alexandre Blais, agr.

Gérard E. Boutin, agr.

Luc Boutin, agr.

Alison Brosseau, agr.

Josée Cadieux, agr.

Caroline Collard, agr.

Bruno Demers, agr.

Richard Derome, agr.

Marie Despars, agr.

Mourad El Alaoui, agr.

Julie Fréchette, agr.

Sylvain Gingras, agr.

Francis Goulet, agr.

Amélie Grondin, agr.

Véronique Guillemette, agr.

Mounir Ibnbrahim, agr.

Daniel Jean, agr.

Stéphane Laberge, agr.

Jacques Lagacé, agr.

Line Landry, agr.

David Lucas-Girardville, agr.

Alfred Marquis, agr.

Éric Massicotte, agr.

Donald Michaud, agr.

Gilles Montcalm, agr.

Nancy Morin, agr.

Laurent Munyan, agr.

Éric Nadeau, agr.

Karinne Normand, agr.

Marc-André Ouellet, agr.

Sylvain Pagé, agr.

Georges Parent, agr.

André Picard, agr.

Alain Perras, agr.

Agnès Ratelle, agr.

Frédéric Robert, agr.

Annie Robitaille, agr.

Virginie Rochet, agr.

André Saint-Hilaire, agr.

Gaston Saint-Laurent, agr.

Véronique Samson, agr.

Linda Saucier, agr.

Robert Savage, agr.

Janylène Savard, agr.

Marie-Claude Savard, agr.

Daniel Schiettekatte, agr.

Jean-Jacques Simard, agr.

Chantal Strévey, agr.

Marie-Édith Tousignant, agr.

Martial Tremblay, agr.

Valérie Tremblay, agr.

Larbi Zerouala, agr.

Comité d'arbitrage des comptes

Urgel Delisle, agr., président

Deux membres parmi les personnes suivantes:

Sylvie Côté, agr.

Yves Lefebvre, agr.

Camil Dutil, agr.

Sylvie Thibaudeau, agr.

Gilles Gagné, agr.

Anne Vanasse, agr.

Jude LeBlanc, agr.

Gaétan Villeneuve, agr.

Comité des équivalences

Vital Nault, agr., président

Jacques Goulet, agr.

Robert Lagacé, agr.

Gaston Saint-Laurent, agr.

Pascal Thériault, agr.

Comité de formation continue

Sylvie Lévesque, agr., présidente

Larry Bernier, agr.

Dimitri Fraeys
de **Veubeke**, agr.

Serge Rouleau, agr.

Kevin Wade, agr.

Comité de la formation des agronomes

Larry Bernier, agr., responsable nommé par l'OAQ

Gilles Vézina, agr., nommé par l'OAQ

Marie-Claude Riopel, nommée par le MELS

Caroline Boily (suppléante), nommée par le MELS
(avril 2010 à janvier 2011)

Claude Rompré (suppléant), nommé par le MELS
(depuis janvier 2011)

Jacques-André Rioux, agr., nommé par la CREPUQ

David Wees, agr., nommé par la CREPUQ

Comité d'inspection professionnelle

Richard Beaulieu, agr., président

Charles Bachand, agr.

Mohamed Derouich, agr.

Bertrand Fournier, agr.

Hugues Francœur, agr.

Marc Préfontaine, agr.

André Saint-Hilaire, agr.*

* remplaçant de Richard Beaulieu (art. 110 du *Code des professions*)

INSPECTEURS:

Bernard Doré, agr. (Régie de la production animale),
à compter du 2 août 2010

Chantale Grégoire, agr.

(Économie, gestion et financement agricoles)

Jean Lecours, agr.

(Économie, gestion et financement agricoles)

Jocelyn Magnan, agr. (Sol, agroenvironnement
et régie de la production végétale)

Lucie Maltais, agr. (Sol, agroenvironnement
et régie de la production végétale)

Michel Perron, agr. (Sol, agroenvironnement
et régie de la production végétale)

Serge Préfontaine, agr.

(Économie, gestion et financement agricoles)

Guy Saint-Laurent, agr.

(Régie de la production animale)

Comité d'enquête

Éric Lavoie, agr., président

Luc Cyr, agr.

Rémy Fortin, agr.

Ghislain Pelletier, agr.

Lise Lachance,
administratrice nommée

Comité consultatif des prix de l'OAQ

René Mongeau, agr., président

Yvon Bertrand, agr.

Martine Bourgeois, agr.

Louis Lesage, agr.

Yves Mathieu, agr.

Comité de révision des décisions d'équivalences

Paul Laguë, agr.

Ghislain Gendron, agr.

Gilles Guilbault, agr.

Comité *ad hoc* sur les actes agronomiques en aménagement des sols

Éric Lavoie, agr., président

Alain Chagnon, agr., ing.

Michel Dupuis, agr.

Mikaël Guillou, agr., ing.

Robert Lagacé, agr., ing.

Louis Ménard, agr.

Ghislain Poisson, agr.

Roger Rivest, agr.

Comité *ad hoc* sur les pesticides

René Mongeau, agr., président

François Baillargeon, agr.

Christian Beaudry, agr.

Danielle Bernier, agr.

Jean Cantin, agr.

Éric Dionne, agr.

Yvan Girard, agr.

Jacques Hekimian

Madison, agr.

François Labrie, agr.

Johanne Lafortune, agr.

Christine Lajeunesse, agr.

Louis Ménard, agr.

Yannick Méthot, agr.

Sylvie Moreau, agr.

Gabriel Perras, agr.

Stéphane Perreault, agr.

Michel Tremblay, agr.

Daniel Savoie, agr.

Denys Hamelin, agr.

Comité *ad hoc* sur la gestion des matières fertilisantes

Daniel Bernier, agr.

Martin Chantigny
(non agronome)

Mohamed Derouich, agr.

Claudine Giguère, agr.

Mariève Jean, agr.

Hakim Lagha, agr.

Hélène Moore, agr.

Jocelyn Magnan, agr.

Annie Pellerin, agr.

Michel Perron, agr.

Louis Robert, agr.

Éric Thibault, agr.

Nicolas Tremblay, agr.

Anne Vanasse, agr.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Cette année 2010-2011 a permis de concrétiser plusieurs projets amorcés l'an dernier et d'initier des travaux à plus longue portée pour l'exercice de la profession.

Modifications de la *Loi sur les agronomes* et de différents règlements

Plusieurs modifications règlementaires ont été adoptées par le conseil d'administration après avoir été soumises à la consultation des agronomes au cours de l'année. Rappelons le règlement modifiant les modalités d'élection à l'Ordre, tel que demandé par les membres, celui sur la tenue de bureau, des dossiers et de la cessation d'exercice qui a permis de clarifier des aspects souvent questionnés par les agronomes dans leur pratique; le règlement donnant suite à notre entente mutuelle de reconnaissance des diplômes avec la France favorisant l'intégration d'agronomes français ainsi que le projet de modification de la *Loi sur les agronomes* venant préciser certaines dispositions de l'acte agronomique. Spécifions que ce dernier a aussi fait l'objet d'une consultation élargie auprès de différents intervenants du milieu afin de valider son acceptabilité à l'extérieur de l'OAQ.

Réalisations

La démarche de conciliation entre les différents ordres du secteur des sciences et des technologies et l'Ordre des technologues professionnels du Québec, amorcée depuis plusieurs mois, permettra d'en arriver à une conclusion à la satisfaction de tous, laquelle prendra forme lorsque le projet de loi omnibus sera accepté et que le règlement d'autorisation de l'OAQ sera adopté. Aux fins d'une bonne compréhension des intentions de l'OAQ dans ce projet, plusieurs grandes entreprises agroalimentaires ainsi que des employeurs d'agronomes et de technologues ont été rencontrés au cours de l'année.

L'agroenvironnement est toujours au cœur de nos actions et, encore en 2010-2011, plusieurs dossiers ont retenu notre attention. Ainsi, tel que résolu antérieurement en assemblée générale, un projet sur les recommandations de pesticides est en voie de se concrétiser à la suite de recommandations du comité *ad hoc* qui a été constitué à cet effet. Des actions concrètes devraient en découler très prochainement. Les récentes modifications apportées au *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA) ont conduit à diverses interventions de l'Ordre, d'abord pour assurer une diffusion adéquate de l'information et, ensuite, pour évaluer les impacts sur le travail des agronomes. Plusieurs rencontres de travail ont ainsi été tenues avec les intervenants impliqués. Quant au dossier sur les OGM, la qualité des

réponses des agronomes au questionnaire qui leur a été soumis en octobre 2010 permettra d'actualiser notre position et un groupe de travail sera mandaté à cet effet.

Au plan des communications, plusieurs actions de modernisation, essentielles au développement de la profession, ont été apportées. Ainsi, une refonte complète de notre site Web actualisera la porte d'entrée virtuelle à l'Ordre. Pour les agronomes, des fonctionnalités réservées aux membres faciliteront plusieurs interventions en ligne. Pour le grand public, le site plus dynamique et convivial facilitera la consultation.

Enfin, croyant que l'évolution de la profession passe aussi par le regard qu'on porte sur la pratique agronomique d'ailleurs, certaines de nos actions de 2010-2011 en ont fait foi: citons notre engagement dans la réalisation du congrès mondial de 2012, notre entente avec la France mentionnée plus tôt et notre contribution au projet de formation d'un conseil canadien de l'agronomie.

Finances

Les finances de l'Ordre ont été méticuleusement suivies et le budget adopté a été rigoureusement respecté par notre directeur général. On constate toutefois que les dépenses liées aux obligations disciplinaires se sont accrues et ont dépassé nos prévisions, seul poste de dépenses imprévisible. Certaines mesures d'ajustement sont en analyse pour l'année 2011-2012.

Remerciements

Enfin, je peux affirmer que 2010-2011 a été une année bien remplie, avec des résultats de qualité et obtenus avec une très petite équipe. Je veux ici remercier très sincèrement tous ceux qui y ont contribué; les employés qui font un travail remarquable, tous les agronomes bénévoles et les administrateurs qui se sont dévoués pour assurer la réalisation de notre mandat. Merci!

René Mongeau, agronome
Président

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

Les choses bougent à l'OAQ et 2010-2011 n'a pas fait exception. Cette année, l'OAQ a pris un virage informatique. En effet, en plus d'offrir la possibilité de s'inscrire en ligne pour le congrès annuel, nous avons informatisé les formulaires liés à l'inspection professionnelle. Ces changements ont permis d'augmenter notre efficacité. De plus, nous avons procédé à un important appel d'offre ciblé pour revoir notre base de données et notre site Web en incluant la création d'un intranet à l'intention des membres et un autre pour les administrateurs et les membres de comités.

À titre de secrétaire de l'OAQ, j'ai, entre autres, à assumer les fonctions de secrétaire d'élection pour les postes de président et de vice-président de notre organisation. J'ai ainsi procédé à l'ouverture des mises en candidatures en février 2011 et celles-ci ont été fermées le 4 avril, à 14h. J'ai alors déclaré l'élection par acclamation de M. René Mongeau comme président et de M. Éric Lavoie comme vice-président.

Tout au long de l'année, nous avons exploré de nouveaux outils de communication afin d'améliorer les contacts avec les membres. La réalisation d'une activité par voie de vidéoconférence, dans le cadre de la tournée d'information sur les modifications au *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA), a permis de rejoindre un plus grand nombre d'agronomes et de réaliser les difficultés et problèmes que de telles techniques pouvaient aussi occasionner.

Dans cette même optique de resserrer nos liens avec les membres, nous avons à nouveau joint un dépliant exposant un bref bilan de nos réalisations de la dernière année au formulaire de renouvellement du permis d'exercice 2011-2012. Cette initiative ayant été bien reçue et appréciée par plusieurs, cette initiative se poursuivra lors du prochain renouvellement de permis.

Cette année, deux nouveaux employés ont été embauchés, soit Johanne Dufour comme responsable des communications et Sophie Gendron, agronome, comme chargée de projets. Le conseil d'administration a aussi procédé à la nomination d'un syndic *ad hoc*, une première à l'OAQ, afin de traiter un dossier que le syndic ne pouvait se charger.

Nous avons aussi retenu les services de l'agronome Bernard Doré pour réaliser des inspections dans le secteur des productions animales ainsi que ceux de l'agronome Yveline Martin pour des inspections ponctuelles dans le secteur de l'agroenvironnement.

La situation financière de l'OAQ est saine et permet de faire face à des années difficiles, comme celles que nous avons connues en 2009-2010 de même qu'encore cette année. À la lecture des états financiers, vous constaterez un déficit non prévu de 49 235\$. Celui-ci est essentiellement dû à une explosion des frais juridiques qui dépassent de près de 100 000\$ le budget adopté. Ce poste de dépenses est intimement lié à notre mandat de protection du public, principalement pour la discipline, mais aussi pour la pratique illégale et l'usurpation du titre d'agronome.

Bien que nous ne connaissions pas l'avenir, nous pouvons, en regardant le passé, remercier les dirigeants de l'OAQ qui nous ont précédés ainsi que ceux qui sont actuellement en poste d'avoir géré les finances dans un constant souci de pérennité de l'organisation.

La lecture de ce rapport annuel vous permettra de constater l'ampleur des travaux effectués à l'OAQ. Je ne reprendrai pas ici l'énumération de chacune des actions, mais je tiens tout de même à rappeler que derrière chaque statistique mentionnée dans les pages qui suivent se cache un travail gigantesque effectué par le personnel de l'OAQ et par les bénévoles de chaque comité, dont vous retrouverez les noms dans les premières pages de ce rapport. Je profite de cette tribune pour les en remercier et leur dire toute l'appréciation que j'ai pour leur travail.

Richard Petit, agronome, MBA
Directeur général et secrétaire

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat

Le conseil d'administration a le devoir de veiller à l'administration générale des affaires de l'Ordre ainsi qu'à l'application du *Code des professions*, de la *Loi sur les agronomes* et des règlements qui en découlent, dont le *Code de déontologie des agronomes*. Il détermine aussi les grandes orientations de l'OAQ.

Activités de l'année

Au cours de l'exercice financier 2010-2011, les administrateurs du conseil d'administration ont participé à cinq séances régulières et ils ont été convoqués à quatre séances tenues par conférences téléphoniques. Lors de ces réunions, en plus d'adopter des résolutions courantes, les membres ont donné des orientations sur les sujets présentés ci-dessous.

Ressources humaines

- Apporter des modifications au *Manuel de l'employé de l'Ordre des agronomes du Québec*, lequel constitue un cadre de référence quant à la politique de fonctionnement et aux conditions de travail et d'avantages sociaux des employés de l'OAQ.
- Adopter le plan d'effectif pour l'année 2010-2011, lequel comprend onze employés réguliers.
- Nommer les inspecteurs pour la réalisation du programme de surveillance générale 2010-2011 et les autoriser à agir comme enquêteur et expert pour seconder le comité d'inspection professionnelle.
- Procéder à la nomination de l'agronome Daniel Lussier à titre de syndic *ad hoc*.
- Procéder à la nomination de l'agronome Yvon Caron à titre de syndic adjoint.

Comités et nominations

- Nommer les cinq membres du comité exécutif 2010-2011, dont le trésorier.
- Nommer les membres des comités légaux et d'orientation de l'Ordre.
- En plus des mandats reconduits, confier de nouveaux mandats en cours d'année à différents comités, en vue de répondre à des besoins spécifiques, dont au comité *ad hoc* de réviser la *Grille de référence pour la préparation, la mise à jour et le suivi d'un plan agroenvironnemental de fertilisation* (PAEF) et les documents techniques s'y rattachant.
- Adopter une démarche de consultation permettant la révision de la position de l'OAQ sur les organismes génétiquement modifiés.
- Créer un comité des prix à titre de comité consultatif auprès du conseil d'administration pour tous les prix remis par l'OAQ.
- Procéder à l'attribution des prix de l'Ordre pour l'année 2010-2011.

Affaires légales et professionnelles

- Approuver la contribution financière de l'OAQ au Conseil de gestion de l'Institut canadien des agronomes (CGICA) ou Agronomes CANADA Agrologists au montant de 3\$ par membre afin d'embaucher un coordonnateur qui sera mandaté d'élaborer la structure organisationnelle de cet organisme national d'agronomes.
- Adopter le programme de surveillance 2010-2011 du comité d'inspection professionnelle.
- Décider d'administrer, en décembre 2010, le *Questionnaire sur la pratique professionnelle en agronomie* aux nouveaux agronomes admis en avril, en septembre et en novembre 2010.
- Approuver la mise en place de nouveaux cours notamment celui sur la présentation de la grille de référence de l'OAQ sur les actes agronomiques posés en gestion et en financement agricoles.
- Approuver la mise en œuvre d'une tournée d'information sur les modifications au *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA), en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).
- Approuver le *Référentiel des compétences initiales des agronomes du Québec*.
- Approuver différentes demandes d'aides financières pour la réalisation de projets.

- Approuver le *Règlement sur la tenue des dossiers et des bureaux ainsi que sur la cessation d'exercice des agronomes* pour consultation auprès de tous les agronomes. Ce règlement remplacerait le *Règlement sur la cessation d'exercice d'un membre de l'Ordre des agronomes du Québec* ainsi que le *Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des agronomes* actuellement en vigueur.

- Adopter les règlements et les règles suivants :

Règlement sur les modalités d'élection du Bureau de l'Ordre des agronomes du Québec.

Règlement modifiant le Règlement sur les affaires du Bureau, le comité administratif et les assemblées générales de l'Ordre des agronomes du Québec.

Règlement modifiant le Règlement sur la procédure du comité d'inspection professionnelle des agronomes.

Règlement sur la délivrance d'un permis de l'Ordre des agronomes du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par ce dernier en vertu de l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

Règlement modifiant le Règlement sur les assemblées générales de l'Ordre des agronomes du Québec ainsi que les règles concernant la conduite des assemblées générales de l'Ordre des agronomes du Québec et les règles de conduite des séances du conseil d'administration et du comité exécutif.

- Adopter une demande de modification à la *Loi sur les agronomes* à la suite de la consultation des membres.
- Adopter la mise à jour des politiques suivantes :

Politique de délégation de pouvoirs et de responsabilités au comité exécutif de l'Ordre des agronomes du Québec.

Politique concernant l'élection aux postes de président et de vice-président de l'OAQ.

Politique sur les avis devant être publiés sur le site Web de l'OAQ.

Administration et budget

- Adopter les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2010.
- Recommander à l'assemblée générale annuelle 2010 de l'Ordre d'adopter l'offre de services de la firme Gosselin et associés pour la vérification des états financiers 2010-2011.
- Recommander aux membres réunis en assemblée générale annuelle d'adopter une hausse de cotisation de 4,39\$ pour le renouvellement du permis d'exercice 2011-2012.
- Adopter le budget pour l'année 2010-2011.
- Adopter le plan d'action 2011.
- Adopter une offre de services à l'intention des sections de l'Ordre des agronomes du Québec.

Communication et visibilité

- Accepter l'invitation de l'Union des producteurs agricoles à ce que l'OAQ s'associe à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de septembre 2010.
- Appuyer la déclaration *Pour un Québec fort de ses communautés* de Solidarité rurale du Québec.
- Approuver les soumissions pour la mise en place d'une nouvelle base de données et le renouvellement du site Web de l'OAQ ainsi que la création d'un intranet à l'usage des membres.
- Convenir que le congrès 2011 se tiendra à Québec les jeudi et vendredi 9 et 10 juin 2011.
- Adopter les dates, heures et lieu pour la tenue de la 38^e assemblée générale annuelle de l'OAQ, soit le 9 juin 2011, à 19h à Québec.
- Sélectionner les récipiendaires 2011 pour les différents prix de l'OAQ, soit l'Ordre du Mérite agronomique, la Médaille de distinction agronomique, le Prix Henri-C.-Bois et le Mérite Spécial Adélar-Godbout ainsi que le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec.



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Mandat

Le comité exécutif de l'Ordre des agronomes du Québec voit à l'administration des affaires courantes et exerce tous les pouvoirs que le conseil d'administration lui a délégués.

Activités de l'année

Au cours de l'année financière 2010-2011, le comité exécutif s'est réuni à douze reprises. En plus de faire des recommandations au conseil d'administration et d'assurer la gestion des dossiers courants, le comité exécutif a adopté des résolutions sur les sujets présentés ci-dessous, ceci conformément à la délégation de pouvoirs entérinée le 27 janvier 2007.

Ressources humaines

- Engager la responsable des communications et des relations publiques, Johanne Dufour.
- Adopter les conditions d'emploi des inspecteurs et des enquêteurs relativement à la mise en œuvre du programme de surveillance générale 2010-2011 de l'inspection professionnelle.
- Retenir les services des agronomes Bernard Doré et Yveline Martin aux titres d'inspecteurs à l'Ordre.
- Établir les augmentations de salaire et les échelles salariales des employés du siège social pour 2011-2012.

Affaires légales et professionnelles

- Retirer 152 noms du tableau des membres de l'OAQ pour non-renouvellement du permis d'exercice au 1^{er} avril 2010.
- Délivrer un permis d'exercice régulier à 118 nouveaux agronomes.
- Accorder, en vertu de l'article 37 de la *Charte de la langue française*, un permis d'exercice temporaire pour une période d'au plus un an, conditionnellement à la réussite de l'examen d'admission de l'Ordre, en attendant de réussir l'examen de l'Office de la langue française du Québec.
- Accorder 50 équivalences de diplôme et 6 équivalences de formation complète alors que 3 équivalences de formation ont été accordées en partie.
- Traiter un dossier relatif à l'application de l'article 45 du *Code des professions* et accepter la demande d'admission à l'OAQ et d'inscription au tableau des membres conditionnellement à la réussite de l'examen d'admission et à la satisfaction aux autres conditions de délivrance du permis compte tenu qu'il n'y avait pas de lien entre la décision judiciaire fournie et la pratique de l'agronomie.
- Traiter des dossiers relatifs à l'application de l'article 55.1 du *Code des professions*.
- Traiter les recommandations du comité d'inspection professionnelle concernant l'imposition de stages, de formation ou de limitation de permis d'agronome.
- Compléter la composition de certains comités de l'Ordre nommés par le conseil d'administration.
- Autoriser l'OAQ à intenter trois poursuites pénales pour exercice illégal de la profession ou usurpation du titre d'agronome.
- Approuver l'offre de tarifs fixes pour deux ans pour l'assurance responsabilité professionnelle des membres.
- Approuver l'organisation d'activités de formation continue offertes par l'OAQ.

Administration et budget

- Attribuer 37 bourses d'études à des étudiants gradués membres de l'Ordre et 2 bourses à des agronomes agissant comme coopérants volontaires en développement international, pour une contribution totale de 12 053,28 \$.
- Entériner, pour l'exercice 2011-2012, les frais d'ouverture de dossier, de réinscription au tableau des membres, d'admission à la pratique, de demandes d'équivalence de diplôme ou de formation ainsi que les frais pour l'inscription aux activités de formation continue offertes par l'Ordre.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Au 1^{er} avril 2010, 3313 membres étaient inscrits au tableau des membres de l'OAQ.

- 152 membres n'ont pas renouvelé leur demande d'inscription au tableau.
- 1 radiation temporaire de 3 mois a été imposée par le conseil de discipline.
- 43 membres se sont réinscrits.
- 118 nouveaux membres se sont inscrits à la suite des examens d'admission en cours d'année; de ce nombre, 24 avaient préalablement obtenu une équivalence de diplôme ou de formation.
- 1 permis temporaire a été délivré.
- 3 permis temporaires ont été renouvelés.
- 1 membre retraité a été inscrit au tableau d'honneur.
- 1 membre à vie a été inscrit au tableau d'honneur.
- 14 membres sont décédés, dont 2 avaient le titre de membre régulier.

Ainsi, en date du 31 mars 2011, le tableau des membres de l'Ordre comprend 3317 agronomes en plus des 85 agronomes inscrits au tableau d'honneur.

Le montant de la cotisation pour 2010-2011 était de 478,10\$, auquel s'ajoutaient les taxes et la contribution obligatoire au financement de l'Office des professions du Québec. La date limite pour renouveler le droit de pratique était le 31 mars 2011.

Les frais de demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme ou d'une formation acquis hors du Québec étaient de 145,29\$, auxquels s'ajoutaient les frais d'ouverture de dossier au montant de 85,05\$ ainsi que les taxes applicables.

Les frais d'inscription à l'examen d'admission à la pratique étaient de 192,25\$ auxquels s'ajoutaient les frais d'ouverture de dossier au montant de 85,05\$, lorsque requis, ainsi que les taxes applicables.

CLASSE DE COTISATION	NOMBRE	MONTANT
Régulier	3 124	478,10 \$
Retraité	113	160,05 \$
Membre à vie	68	0 \$
Invalide	12	160,05 \$
Tableau d'honneur	85	0 \$

Répartition de tous les membres selon la section et le sexe au 31 mars 2011

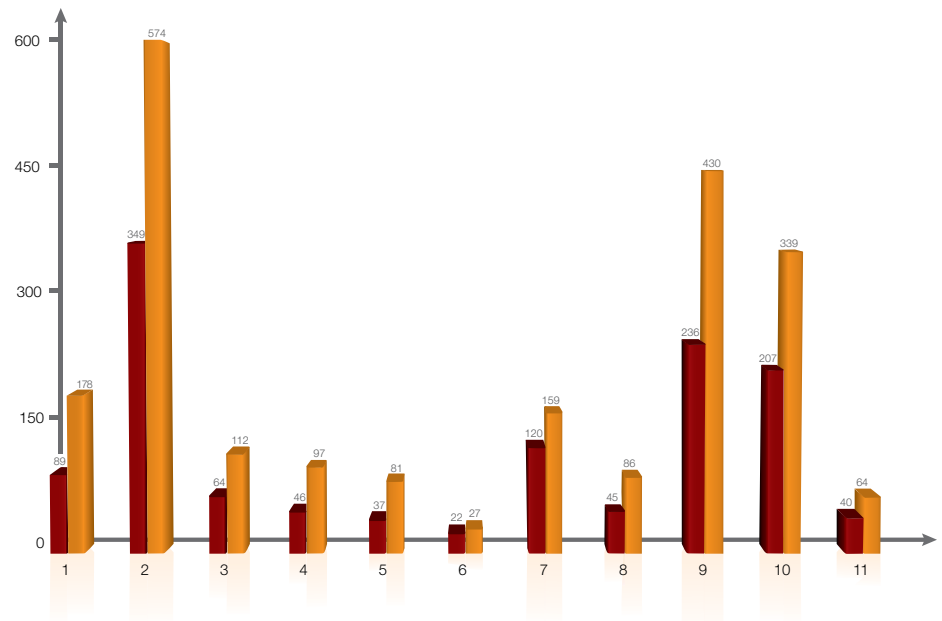
SECTIONS

- 1 Laval – Rive-Nord (267)
- 2 Québec (923)
- 3 Mauricie – Centre-du-Québec (176)
- 4 Est du Québec (143)
- 5 Saguenay – Lac-Saint-Jean – Côte-Nord (118)
- 6 Abitibi-Témiscamingue (49)
- 7 Estrie – Bois-Francs (279)
- 8 Outaouais (131)
- 9 Montréal – Rive-Sud (666)
- 10 Saint-Hyacinthe (546)
- 11 Côte-du-Sud (104)

Nombre total de femmes: 1 255

Nombre total d'hommes: 2 147

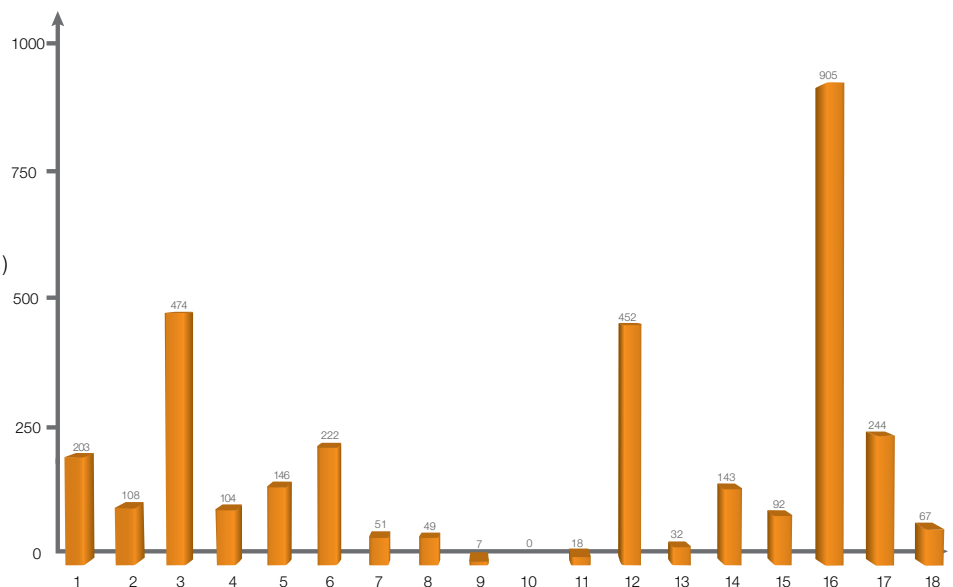
■ Hommes
■ Femmes



Répartition des membres par région administrative du Québec au 31 mars 2011*

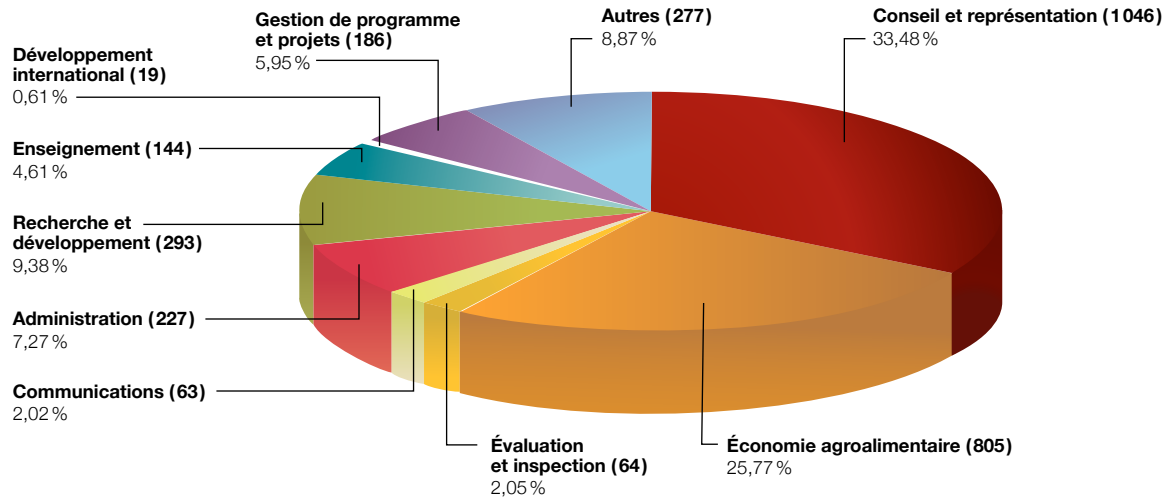
RÉGION ADMINISTRATIVE

- 1 Bas-St-Laurent (203)
- 2 Saguenay – Lac-Saint-Jean (108)
- 3 Capitale-Nationale (474)
- 4 Mauricie (104)
- 5 Estrie (146)
- 6 Montréal (222)
- 7 Outaouais (51)
- 8 Abitibi – Témiscamingue (49)
- 9 Côte-Nord (7)
- 10 Nord-du-Québec (0)
- 11 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (18)
- 12 Chaudière-Appalaches (452)
- 13 Laval (32)
- 14 Lanaudière (143)
- 15 Laurentides (92)
- 16 Montérégie (905)
- 17 Centre-du-Québec (244)
- 18 Hors du Québec (67)

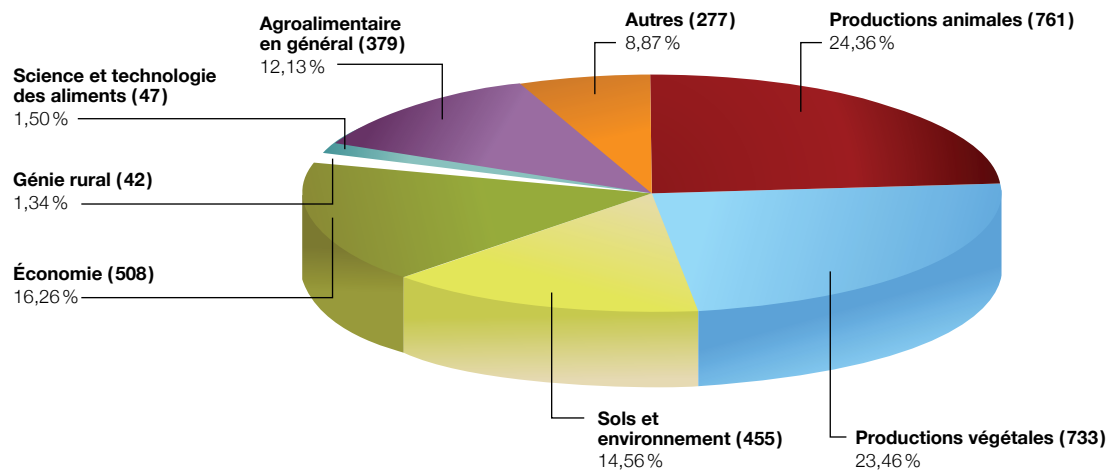


* Ces statistiques ne comprennent pas les membres inscrits au tableau d'honneur.

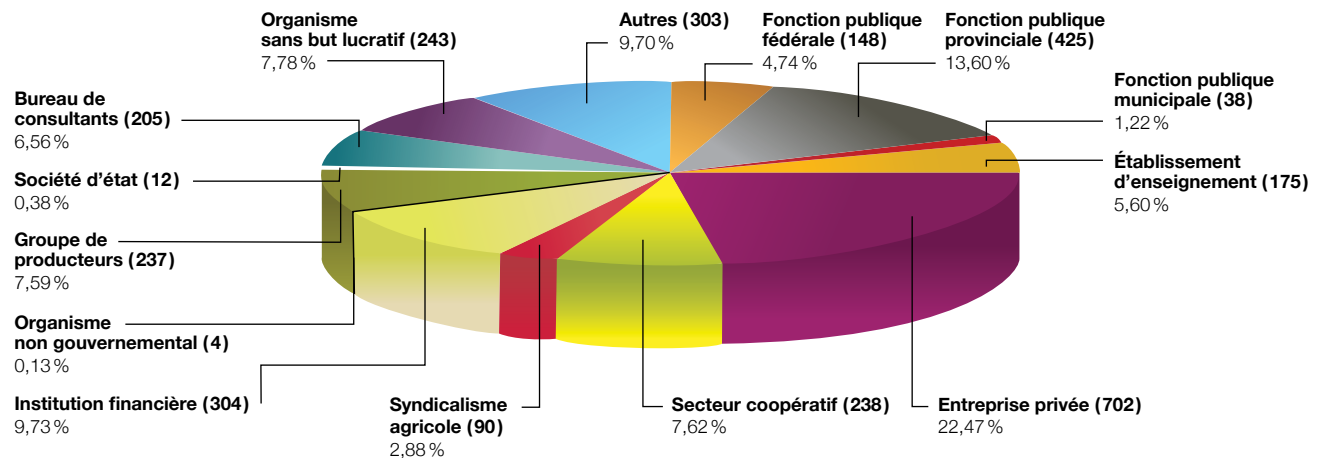
Répartition des membres réguliers selon le domaine d'intervention au 31 mars 2011



Répartition des membres réguliers selon leur champ d'activité au 31 mars 2011



Répartition des membres réguliers selon le type d'employeur au 31 mars 2011





**ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE CONTRÔLE
DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION**

ACTIVITÉS RELATIVES À LA DÉLIVRANCE DES PERMIS

Formation des agronomes

Le *Code des professions* oblige le conseil d'administration de chaque ordre professionnel à collaborer, avec les autorités des établissements d'enseignement du Québec concernés, à l'élaboration et à la révision des programmes d'études conduisant à l'obtention d'un diplôme donnant ouverture à un permis d'exercice (art. 184). À cet effet, les administrateurs de l'Ordre des agronomes ont délégué cette tâche à son comité de la formation des agronomes.

Mandat

Ce comité est formé en vertu d'un règlement : le *Règlement sur le comité de la formation des agronomes*. Son mandat consiste à « examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministre de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des agronomes ». À l'OAQ, le comité est formé de cinq membres, dont deux représentants de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ), d'un membre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de deux membres de l'Ordre.

Rappelons qu'en 2008, le conseil d'administration (CA) de l'OAQ avait confié à ce comité le mandat de revoir les critères de reconnaissance des baccalauréats en sciences agricoles pour l'analyse des diplômes obtenus au Québec et à l'étranger. Au cours de la même année, ces critères furent adoptés par le CA et diffusés aux universités Laval et McGill en vue de la révision de leurs programmes d'études afin d'atteindre la conformité en septembre 2010.

Activités

En suivi aux discussions tenues depuis 2008 avec les universités, des représentants du comité de la formation des agronomes ont tenu, en 2010-2011, une rencontre d'échange avec les directeurs de programmes de chacune des facultés d'agronomie afin de superviser la révision des baccalauréats en fonction des critères de l'OAQ. Parmi ceux-ci, rappelons l'intégration obligatoire d'un cours ou de contenus sur la déontologie et la pratique professionnelle des agronomes.

Le comité a ensuite tenu une réunion et a recommandé au conseil d'administration de l'OAQ de demander à l'Office des professions du Québec de modifier l'article 1.20 du *Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels* afin de reconnaître les diplômes suivants comme donnant ouverture au permis d'exercice de la profession d'agronome :

BACCALaurÉATS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

AGRONOMIE

- Concentration Productions végétales
- Concentration Productions animales
- Concentration Agronomie générale
- Concentration Sols-environnement

AGROÉCONOMIE

GÉNIE AGROENVIRONNEMENTAL

- Concentration agronomique

Quant aux diplômés en Sciences et technologie des aliments, concentration Agronomie, de l'Université Laval, ils accéderont à la profession d'agronome à la condition d'avoir réussi le cours AGN 3100 Pratique professionnelle et organisations agroalimentaires (3 crédits).

BACCALaurÉATS DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

AGRO-ENVIRONMENTAL SCIENCES MAJOR (B. SC. (AG. ENV. SC.))

- Specialization in Animal Production et Specialization in Professional Agrology
- Specialization in Ecological Agriculture et Specialization in Professional Agrology
- Specialization in Plant Production et Specialization in Professional Agrology
- Specialization in Soil and Water Resources et Specialization in Professional Agrology
- Specialization in Agricultural Economics et Specialization in Professional Agrology

AGRICULTURAL ECONOMICS MAJOR (B. SC. (AG. ENV. SC.))

- Specialization in Agribusiness et Specialization in Professional Agrology

BIORESOURCE ENGINEERING MAJOR (B. ENG.) (BIORESOURCE)

- Professional Agrology Option

Dès l'automne 2009, les étudiants ont pu s'inscrire à ces nouveaux baccalauréats qui ont débuté, pour la plupart, en septembre 2010. Dans quelques années, tous ces diplômés pourront s'inscrire à l'examen d'admission de l'OAQ.

Soulignons la très grande collaboration des deux universités tant avec les représentants du comité de la formation des agronomes qu'avec les officiers de l'OAQ afin d'arriver à des résultats tangibles, et ce, dans les délais souhaités.

Équivalences

L'analyse des demandes d'équivalences de diplôme ou de formation est réalisée à l'OAQ par les membres du comité des équivalences qui ont pour mandat de faire appliquer les règlements sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation pour l'ouverture du permis d'exercice de la profession d'agronome¹.

Le comité des équivalences s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2010-2011 pour analyser 62 dossiers de candidats dont 54 nouvelles demandes et 8 demandes déposées au cours des années financières précédentes. Le comité a fait des recommandations au comité exécutif sur chacun de ces dossiers, dont 56 ont été acceptées en totalité et 3 en partie, permettant ainsi à ces candidats de se présenter à l'examen d'admission à la pratique agronomique.

En effet, le comité a accordé une équivalence partielle (aussi appelée reconnaissance de l'équivalence en partie) à trois candidats (deux dans le champ d'activité agroéconomie et une autre en productions animales) et a demandé aux personnes de réussir certains cours en vue d'obtenir éventuellement leur équivalence de formation.

Le comité a effectué deux analyses de dossier de candidats ayant étudié dans une autre province canadienne. De plus, il a réalisé cinq analyses préliminaires (aussi appelées études de

cheminement de formation) pour des candidats étudiant au Québec inscrits dans un baccalauréat apparenté à ceux reconnus par l'OAQ mais pour des dossiers déposés l'année précédente.

Plusieurs candidats ont présenté un excellent dossier scolaire, d'où le nombre important de demandes d'équivalences acceptées. Le comité a également constaté que de plus en plus de candidats ont participé au programme *Agrippez-vous!*, une formation offerte par l'organisme d'intégration montréalais Carrefour BLE, avant de soumettre leur dossier à l'OAQ. Le comité d'admission croit que cette formation augmente leur chance de réussite à l'examen d'admission et facilite leur intégration à la profession.

Par ailleurs, deux candidats aux équivalences ont demandé une attestation dans le cadre du Programme pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP) facilitant l'obtention d'un premier emploi dans la profession.

Le personnel a répondu à 152 demandes d'information reçues au siège social et a rencontré quelque 50 candidats pour la préparation de leur dossier.

Voici quelques tableaux résumant les décisions de l'OAQ quant aux différentes demandes de reconnaissance.

Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec

	REÇUES	ACCEPTÉES	REFUSÉES	REÇUES qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
AU CANADA	1	1	1	0
HORS DU CANADA	50	49	2	0
TOTAL	51	50 ²	3 ³	0

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis

	REÇUES	ACCEPTÉES EN TOTALITÉ	ACCEPTÉES EN PARTIE	REFUSÉES	REÇUES qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
AU CANADA	1	5 ⁴	1	0	0
HORS DU CANADA	2	1 ⁴	2	0	0
TOTAL	3	6	3	0	0

1 Règlement sur les normes d'équivalence des diplômes délivrés par les établissements d'enseignement hors du Québec, aux fins de la délivrance d'un permis d'agronome et *Règlement sur les normes d'équivalence de formation pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des agronomes du Québec*.

2 Incluant une demande reçue dans une année antérieure et acceptée en 2010-2011.

3 Incluant une demande reçue en 2009-2010 et refusée en 2010-2011.

4 Incluant 3 demandes reçues dans une année antérieure et acceptées en 2010-2011.

Admission

En 2010-2011, l'OAQ a continué à travailler avec les futurs agronomes en collaboration avec l'Association générale des étudiants en agriculture, alimentation et consommation (AGETAAC) de l'Université Laval et avec l'Association des futurs agronomes du Québec (AFAQ) de l'Université McGill. Plusieurs activités liées au cheminement préparatoire à la vie professionnelle ont été organisées afin de mieux faire connaître la profession d'agronome et le rôle d'un ordre professionnel aux étudiants de ces deux facultés, dont notamment l'activité *Agronome d'un jour* qui s'est soldée par quatre jumelages d'un étudiant et d'un agronome. Par ailleurs, le président de l'Ordre, René Mongeau, agr., ainsi que le vice-président, Éric Lavoie, agr., ont rencontré les étudiants à plusieurs reprises au cours de l'année.

Une séance d'information sur l'examen d'admission s'est tenue dans chacune des universités ainsi qu'auprès des étudiants de l'organisme montréalais Carrefour BLE, lequel a pour mission l'insertion en emploi de professionnels d'origine immigrante, principalement, dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Des trois sessions d'examen qui ont eu lieu au cours de l'année, deux ont été tenues à Québec et une à Longueuil. Le taux de réussite moyen a été de 81 %, avec 120 candidats admis au total. Quatre de ceux-ci ont demandé une attestation dans le cadre du *Programme pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel* (IPOP) facilitant l'obtention d'un premier emploi dans la profession.

Par ailleurs, l'OAQ dispose d'une politique autorisant la délivrance de permis restrictifs temporaires, sous certaines conditions, fondée sur une demande de reconnaissance d'une équivalence en vertu du paragraphe 1^o de l'article 42.1 du *Code des professions*. Y sont admissibles des candidats qui sont en cheminement de formation pour obtenir une équivalence de l'OAQ. Aucune demande de reconnaissance n'a été présentée dans ce cadre.

Enfin, il est utile de rappeler que l'OAQ n'a pas de règlement en application des paragraphes e, i, q et r de l'article 94 et 42.1 (2^o) et 42.2 du *Code des professions* déterminant les autres conditions et modalités de délivrance de certificats de spécialiste, d'autorisations légales, de permis spéciaux et d'autres permis temporaires.

	NOMBRE DE DEMANDES	DEMANDES ACCEPTÉES	DEMANDES REFUSÉES
CANDIDAT AYANT OBTENU AU QUÉBEC UN DIPLÔME donnant ouverture au permis d'exercice de l'OAQ (donnant accès directement à l'examen d'admission de l'OAQ)	106	94	12
CANDIDAT AYANT OBTENU UNE ÉQUIVALENCE DE L'OAQ			
A) Reconnaissance fondée sur un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec (appelée «équivalence de diplôme»)	38	22 ¹	16
B) Reconnaissance fondée sur la formation globale acquise dans un établissement d'enseignement situé hors du Québec (appelée «équivalence de formation» hors Québec)	4	4	0

1 Incluant deux permis temporaires demandés en vertu de l'article 37 de la *Charte de la langue française*. Un seul a toutefois été émis en 2010-2011, l'autre candidat ayant décidé de ne pas s'inscrire au tableau des membres.

ACTIVITÉS RELATIVES À LA GARANTIE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Assurance responsabilité professionnelle des agronomes

À moins de bénéficier d'une exemption, tous les agronomes en exercice doivent détenir une assurance responsabilité professionnelle. De plus, un agronome peut obtenir une assurance responsabilité professionnelles de l'assureur de son choix, tant que la police d'assurance est conforme aux prescriptions du *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des agronomes*.

L'OAQ a conclu avec le gestionnaire Le Groupe Encon inc. un contrat d'assurance responsabilité professionnelle prévoyant, pour les agronomes qui y souscrivent, une couverture d'assurance d'un montant maximal de 1 000 000\$ par réclamation et de 3 000 000\$ pour l'ensemble des réclamations présentées pendant la période de garantie. En 2010-2011, 548 agronomes se sont prévalus de cette assurance.

Puisque l'OAQ n'a pas adopté de règlement autorisant ses membres à exercer leurs activités professionnelles au sein d'une société à responsabilité limitée constituée à cette fin, aucun règlement n'impose aux agronomes l'obligation de fournir et de maintenir, pour celle-ci, une garantie contre la responsabilité civile.

Fonds d'indemnisation

L'Ordre des agronomes du Québec n'a pas de règlement sur la comptabilité en fidéicomis de ses membres en application de l'article 89 du *Code des professions*.

ACTIVITÉS RELATIVES À L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Inspection professionnelle

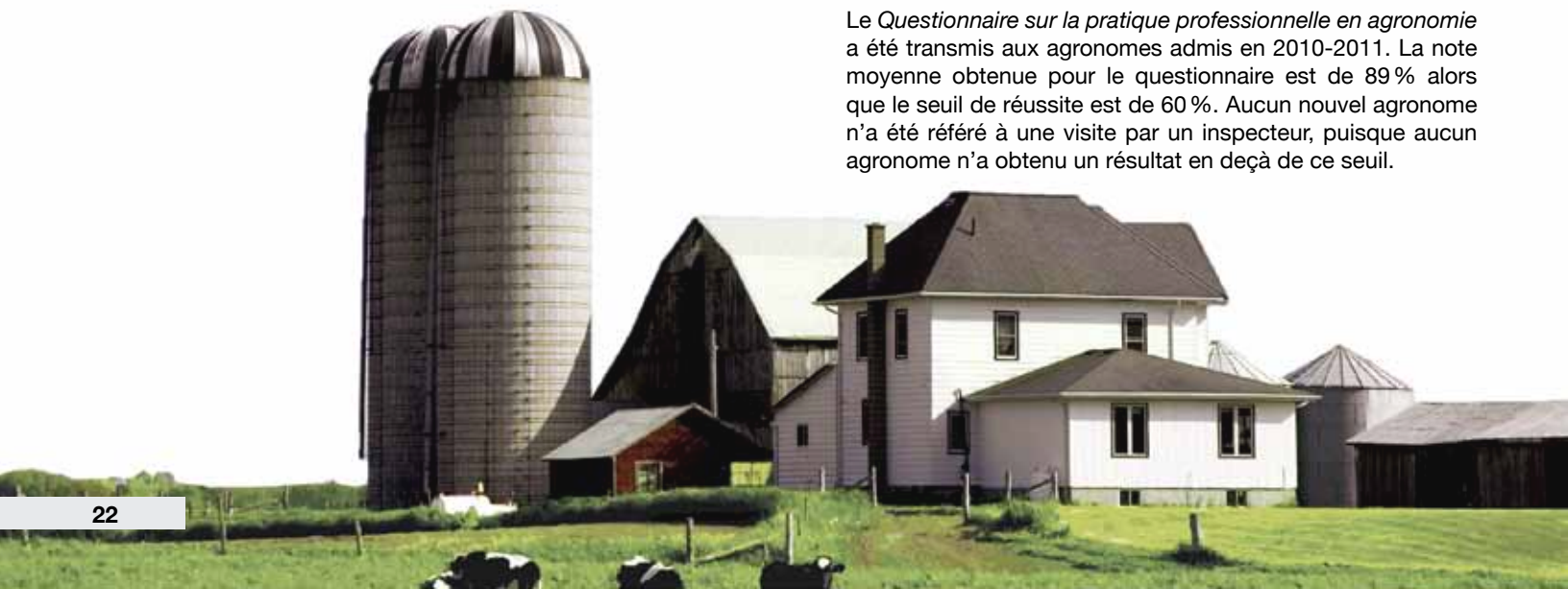
Le comité d'inspection professionnelle (CIP) a le mandat d'assurer la surveillance de la pratique de la profession selon le programme de surveillance générale approuvé par le conseil d'administration, lequel a été publié dans l'édition de juin 2010 de l'*Agro-Nouvelles*.

Le comité a tenu douze réunions et conférences téléphoniques au cours desquelles un grand nombre de décisions ont été prises afin d'aider chaque agronome ayant fait l'objet d'une intervention du CIP (vérification, inspection particulière, audition) à améliorer sa pratique, dans un esprit de protection du public. Par ailleurs, conformément à l'article 6.11 du *Règlement sur la procédure du comité d'inspection professionnelle des agronomes*, le comité d'inspection professionnelle a transmis ses recommandations au comité exécutif à la suite d'inspections particulières et d'auditions, puisque le conseil d'administration a délégué au comité exécutif la tâche d'étudier les recommandations et de prendre les décisions appropriées.

Une nouveauté: des visites d'inspection regroupées

Un projet pilote de visites d'inspection regroupées chez un même employeur a été mis en place cette année. En tout, onze agronomes travaillant chez trois employeurs ont reçu la visite d'un inspecteur dans le cadre de cette formule. Notons l'implication de l'employeur ainsi que de tous les agronomes employés de ce dernier qui ont participé, au début du processus, à une rencontre d'information et d'échanges sur les procédures communes (tenue de dossiers, utilisation adéquate de logiciels, etc.). Suivaient des visites individuelles avec les inspecteurs de l'OAQ afin de vérifier la compétence de quelques agronomes, le tout sur une période de deux jours consécutifs. Le CIP analysera les retombées de ce projet pilote et fera une recommandation au conseil d'administration sur la pertinence de réaliser d'autres visites régulières selon cette approche.

Le *Questionnaire sur la pratique professionnelle en agronomie* a été transmis aux agronomes admis en 2010-2011. La note moyenne obtenue pour le questionnaire est de 89 % alors que le seuil de réussite est de 60 %. Aucun nouvel agronome n'a été référé à une visite par un inspecteur, puisque aucun agronome n'a obtenu un résultat en deçà de ce seuil.



Aperçu détaillé des travaux effectués au cours de l'année 2010-2011

Au cours de la dernière année, les interventions du CIP ont eu lieu auprès des agronomes œuvrant dans les champs d'activité suivants :

Vérification

	A	B	C	D	TOTAL
Membres ayant fait l'objet d'une visite régulière d'inspection	44	27	18	0	89
Analyse de dossiers transmis par la poste	14	0	1	0	15

Inspection particulière

	A	B	C	D	TOTAL
Membres ayant fait l'objet d'une inspection particulière	8	1	2	1	12
Rapports d'inspection particulière dressés	8	1	2	1	12

Audition devant le CIP

	A	B	C	D	TOTAL
MEMBRES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE AUDITION	5	0	1	2	8

Recommandation du comité d'inspection professionnelle au comité exécutif d'obliger un membre à compléter avec succès :

	A	B	C	D	TOTAL
un stage sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0
un cours de perfectionnement sans limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	1	0	0	0	1
un stage et un cours de perfectionnement sans limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	3	0	0	1	4
un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0
une limitation du droit d'exercer des activités professionnelles avec le consentement de l'agronome	0	0	0	1	1

Décision du comité exécutif

	TOTAL
APPROUVANT, en totalité, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	8
REJETANT, en totalité ou en partie, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	0

Nombre de membres ayant fait l'objet d'une information au syndic

(en application du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions)

3

- A) Sol, environnement et régie de la production végétale ;
- B) Régie de la production animale ;
- C) Économie, gestion et financement agricoles ;
- D) Régie des terrains de golf.

ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION CONTINUE

Formation continue

L'Ordre des agronomes du Québec n'a pas de règlement sur la formation continue obligatoire en application du paragraphe o de l'article 94 du *Code des professions*. Le 15 mars 2008, les administrateurs ont cependant adopté la *Politique de formation continue* qui est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2008. La liste des activités ainsi que le guide et le formulaire requis pour toute demande d'accréditation sont disponibles sur le site Web de l'Ordre à l'adresse suivante :

<http://www.oaq.qc.ca/encadrement.asp#formation>.

Les membres du comité se sont réunis une fois en 2010-2011 pour faire le bilan de la situation et analyser certains outils commerciaux favorisant la formation à distance.

Voici la liste des activités de formation continue facultatives organisées par l'OAQ en 2010-2011.

NOM DE L'ACTIVITÉ	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE MEMBRES QUI L'ONT SUIVIE
La grille de référence de l'OAQ sur les actes agronomiques posés en gestion et en financement agricoles	3 h 30	54
La prestation de services professionnels en agronomie : du contrat à la facturation	2 h 45	76
Comment faire du PAEF un outil agronomique intéressant?	6 h 30	30
Conception des amas au champ	3 h 00	142
Code de déontologie des agronomes	3 h 30	36
La gestion de l'azote au quotidien	6 h 30	33
Bases de calculs et utilisation du logiciel <i>Bilan humique</i> , version 1.0	3 h 00	11
CONGRÈS 2010 - La technologie au cœur de l'agronomie	5 h 05	269



ACTIVITÉS RELATIVES À LA DISCIPLINE

Bureau du syndic

Syndic :	Bruno Breton , agr.
Syndic adjointe :	Jocelyne Morin , agr. (jusqu'au 3 février 2011)
Syndic <i>ad hoc</i> :	Daniel Lussier , agr.
Soutien administratif :	Josée Vaillancourt

Mandat

Le rôle du syndic est décrit comme suit à l'article 122 du *Code des professions* : « Le syndic et les syndics adjoints peuvent, à la suite d'une information à l'effet qu'un professionnel a commis une infraction visée à l'article 116², faire une enquête à ce sujet et exiger qu'on leur fournisse tout renseignement et tout document relatifs à cette enquête ». Si cette enquête démontre qu'une infraction a été commise, une plainte pourra être portée devant le conseil de discipline de l'Ordre, en vertu de l'article 123 du *Code des professions*.

De plus, le *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des agronomes* prévoit qu'« un client qui a un différend avec un agronome sur le montant d'un compte non acquitté pour services professionnels, qui à cette date ne constitue pas l'objet d'une demande en justice doit, avant de demander l'arbitrage, requérir la conciliation du syndic... ».

Rappelons que tous les membres du bureau du syndic travaillent dans la confidentialité la plus stricte pour leurs enquêtes et qu'en vertu du *Code des professions* (art. 121.1) « le conseil d'administration doit prendre les mesures visant à préserver en tout temps l'indépendance du bureau du syndic dans l'exercice des fonctions des personnes qui le composent ».

Les principales activités de l'année

Le tableau ci-joint présente le bilan des activités du bureau du syndic pour l'année 2010-2011. En comparaison, le nombre de nouvelles enquêtes avait été de 27 l'an dernier et de 32 l'année précédente, pour une moyenne de 28 enquêtes ouvertes par an au cours des 5 dernières années.

En ce qui a trait à ces nouvelles enquêtes, 4 dossiers concernaient des agronomes référés au bureau du syndic par le comité d'inspection professionnelle (CIP), dont 2 concernant l'agroenvironnement (compétences et respect des règles de l'art); 14 dossiers nous sont venus du public alors que 3 enquêtes ont été initiées directement par le bureau du syndic à la suite de la réception d'un renseignement ou dans le cadre d'une autre enquête déjà en cours.

En début d'année, soit au 1^{er} avril 2010, 37 enquêtes des années précédentes étaient encore en cours. Avec les 22 enquêtes complétées et les 21 nouvelles enquêtes entreprises en 2010-2011, 36 dossiers étaient encore ouverts au 31 mars 2011 et les enquêtes se poursuivaient. À titre de comparaison, au 1^{er} avril 2008 et au 1^{er} avril 2009, il y avait respectivement 68 et 49 dossiers ouverts.

Parmi les enquêtes complétées, cinq ont fait l'objet d'une plainte déposée devant le conseil de discipline de l'Ordre. Dans la majorité des enquêtes, le syndic et la syndic adjointe ont relevé des infractions pour lesquelles il s'en est suivi des avertissements et des recommandations aux agronomes concernés afin d'éviter que des situations similaires ne se répètent. Par ailleurs, 5 dossiers ont été référés au comité d'inspection professionnelle.

Deux dossiers ont fait l'objet d'une conciliation entre le demandeur d'enquête et l'agronome. Cependant, dans un seul cas, les parties ont pu convenir d'un règlement les satisfaisant. Aucune demande de conciliation de compte d'honoraires entre un agronome et son client (en vertu du *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des agronomes*) n'a été présentée au bureau du syndic.

Enfin, au cours de l'année, il y a eu deux interventions du bureau du syndic ne menant pas à l'ouverture d'une enquête; il s'agit de situations où les syndics s'adressent directement à un agronome pour corriger un comportement fautif mineur ou prévenir qu'une situation ne dégénère, sans qu'il y ait toutefois ouverture d'enquête.

Enfin, le bureau du syndic a répondu à un peu plus de 25 demandes de renseignements venant principalement des membres de l'Ordre, mais aussi du public. Par ordre décroissant de fréquence, les principaux sujets ayant fait l'objet d'une demande ont été :

- les relations avec les collègues (notamment le respect et la collaboration);
- la surveillance des techniciens et technologues agricoles;
- les conflits d'intérêts;
- la protection des renseignements de nature confidentielle;
- la facturation des actes agronomiques (contrat de services professionnels, honoraires et perception des comptes);
- l'obligation d'informer le syndic d'actes dérogatoires commis par un confrère;
- les règles de l'art et la rigueur professionnelle;
- la tenue de dossiers;
- les relations avec le client.

Par ailleurs, le syndic répond à une demande du conseil d'administration à l'effet de déposer, trois fois par année, un rapport spécifiant le nombre de dossiers ouverts et fermés ainsi que les sujets faisant l'objet de demandes d'enquête, et ce, par champ d'activité tout en spécifiant, dans la confidentialité, le degré de priorité de ces dernières. Enfin, le syndic rencontre annuellement les administrateurs afin de présenter l'état de la situation administrative du bureau du syndic et il transmet parfois des notes pour traiter de situations particulières à porter à leur attention.

Quelques constatations

Au fil des enquêtes menées par le bureau du syndic et des demandes de renseignements reçues, nous avons relevé trois éléments intéressants :

- il semble exister une confusion chez les agronomes entre leurs responsabilités professionnelles et celles du producteur;
- les agronomes semblent mal comprendre les rôles et les responsabilités des différents acteurs du monde agricole, notamment le rôle de l'Ordre des agronomes du Québec ainsi que les rôles respectifs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ);
- le manque de compréhension de leur rôle et de celui des acteurs du milieu agricole amène une certaine pression de performance sur les agronomes et un stress certain. Dans ces conditions, nous avons remarqué que les agronomes oublient souvent la façon professionnelle et courtoise d'échanger avec leurs collègues agronomes.

En terminant, je profite de ce rapport annuel pour remercier l'ex-syndic adjointe, l'agronome Jocelyne Morin, qui s'est rendue disponible jusqu'en février 2011 pour assurer l'avancement de plusieurs dossiers qu'elle avait elle-même amorcés. Je m'en voudrais enfin de compléter ce rapport sans remercier notre adjointe, Josée Vaillancourt, pour son excellent travail ainsi que toute l'équipe administrative de l'Ordre pour son appui et sa confiance.

Bruno Breton, agronome
Syndic

Dossiers traités par le Bureau du syndic en 2010-2011

	TOTAL
Dossiers ouverts durant la période	21
Total de membres visés par ces dossiers	19
Dossiers réglés par la conciliation du syndic	1
Dossiers demeurant ouverts à la fin de la période	36

Décisions

	TOTAL
DE PORTER PLAINTE	5
DE NE PAS PORTER PLAINTE	17

2 Infraction aux dispositions du *Code des professions*, à la *Loi sur les agronomes* ou aux règlements adoptés conformément au *Code des professions* ou à la *Loi sur les agronomes*.

CONSEIL DE DISCIPLINE

Président :	M ^e Pierre Linteau
Président suppléant :	M ^e Serge Vermette
Membres ayant siégé :	
Yvan Beaudin , agr.	Georges Lamarre , agr.
Luc Boutin , agr.	Régent Leduc , agr.
	Charles Mercure , agr.

Le conseil de discipline se compose d'un président, soit un avocat nommé par l'Office des professions du Québec, et de deux agronomes. Ces derniers sont nommés, pour chacune des causes, par le secrétaire du conseil de discipline à partir d'une liste de noms adoptée par le conseil d'administration.

Le conseil de discipline est saisi de toute plainte formulée contre un agronome pour une infraction au *Code des professions*, à la *Loi sur les agronomes* ou aux règlements adoptés en vertu de ces lois. Le conseil est également saisi de toute plainte contre une personne qui n'est plus agronome pour une infraction commise à ces lois et ces règlements alors qu'elle était membre de l'OAQ.

Le conseil de discipline doit décider de la culpabilité de l'agronome faisant l'objet de la plainte et, le cas échéant, des sanctions qui doivent lui être imposées.

Le Tribunal des professions, quant à lui entend principalement les appels des décisions rendues par les 46 conseils de discipline des différents ordres professionnels ainsi que les appels de certaines décisions autres que disciplinaires.

Les rôles d'audience de même que les déclarations de culpabilité et les décisions sur sanction sont disponibles sur le site Web de l'OAQ.

Les tableaux de la page suivante résument les activités de 2010-2011.

CONSEIL DE DISCIPLINE – SUITE

NOMBRE DE MEMBRES POTENTIELS NOMMÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	22
NOMBRE D'AUDIENCES DU CONSEIL	4

Plaintes dont l'audience est complétée par le conseil

NATURE DE LA PLAINTÉ *	portées par le syndic ou le syndic adjoint	portées par toute autre personne
Manquement aux règles de l'art relatives à la profession	1	0
Manquement à l'indépendance professionnelle ou conflit d'intérêts	2	0
Omission d'utiliser son titre professionnel dans l'exercice de sa profession	1	0
Pose par l'agronome d'un acte professionnel qu'il n'avait pas le droit de poser	4	0
Fausse déclaration sur le formulaire d'inscription au tableau des membres	1	0
Signature sur un document qui n'avait pas été préparé par l'agronome ou sous sa direction	2	0

* Pour les fins de ce tableau, le mot « plainte » réfère à un chef d'infraction contenu à la plainte au sens du *Code des professions*.

Décisions du conseil

	NOMBRE
autorisant le retrait de la plainte	0
rejetant la plainte	0
acquittant l'intimé	0
déclarant l'intimé coupable	0
acquittant l'intimé et déclarant l'intimé coupable	1
déclarant l'intimé coupable et imposant une sanction	2
imposant une sanction	0
toute autre décision	0

Sanctions imposées par le conseil

NATURE DE LA SANCTION	NOMBRE
RÉPRIMANDE	1
RADIATION TEMPORAIRE	1

Recommandations du conseil de discipline au conseil d'administration et décisions du conseil d'administration relatives à ces recommandations

Nature de la recommandation ou de la décision	Recommandations du conseil au conseil d'administration	Décisions du conseil d'administration relatives aux recommandations du conseil
NIL	NIL	NIL
NOMBRE DE DÉCISIONS DU CONSEIL rendues dans les 90 jours de la prise en délibéré		
2		

Tribunal des professions

	NOMBRE
Décisions sur la culpabilité ou sur la sanction portées en appel au Tribunal des professions	0
Appels sur la culpabilité ou sur la sanction dont l'audience est complétée par le Tribunal des professions	1
Décisions rendues par le Tribunal des professions	2

REVISION

Mandat du comité

Le comité de révision a pour fonction de donner un avis relatif à la décision d'un syndic de ne pas porter plainte. Cet avis est fourni sur demande à la personne qui a demandé l'enquête au syndic et à qui ce dernier a indiqué qu'il ne porterait pas plainte.

Membres

Le comité de révision siège au nombre de trois personnes, dont au moins une de celles-ci représente le public.

Tribunal des professions

	NOMBRE
Total des personnes nommées par le conseil d'administration	6
Personnes nommées parmi les administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec ou parmi les personnes dont le nom figure sur une liste que l'Office peut dresser à cette fin	2

Activités de l'année

Les tableaux suivants détaillent les activités du comité de révision pendant l'année 2010-2011.

NOMBRE DE RÉUNIONS	2
--------------------	---

Demandes d'avis

	NOMBRE
REÇUES	1
PRÉSENTÉES HORS DÉLAI	0

Avis rendus

	NOMBRE
concluant qu'il n'y a pas lieu de porter plainte devant le conseil de discipline	2
suggérant à un syndic de compléter son enquête et de rendre par la suite une nouvelle décision quant à l'opportunité de porter plainte	1
concluant qu'il y a lieu de porter plainte devant le conseil de discipline et suggérant la nomination d'un syndic <i>ad hoc</i> qui, après enquête le cas échéant, prend la décision de porter plainte ou non	1
suggérant à un syndic de référer le dossier au comité d'inspection professionnelle	0

* Il est à noter que trois des avis rendus faisaient suite à des demandes d'avis présentées vers la fin de l'année financière précédente.

CONCILIATION ET ARBITRAGE DES COMPTES

Conformément au *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des agronomes*, un client peut, dans les 30 jours suivants de la réception d'un rapport de conciliation, demander l'arbitrage du compte en transmettant, par courrier recommandé ou certifié, au secrétaire de l'ordre, le formulaire prévu à cet effet. Le conseil d'administration nomme annuellement des agronomes au comité de conciliation et d'arbitrage des comptes qui auraient pour mandat d'étudier les demandes transmises à cet effet. Aucun dossier n'a été porté à l'attention du comité au cours de l'année.

ACTIVITÉS RELATIVES À L'EXERCICE ILLÉGAL DE L'AGRONOMIE ET À L'USURPATION DU TITRE D'AGRONOME

COMITÉ D'ENQUÊTE

Toute personne peut porter plainte à l'OAQ si elle croit qu'une personne qui n'est pas agronome a commis un acte réservé aux membres de l'OAQ ou a utilisé un titre donnant lieu de croire qu'elle est agronome.

Le comité d'enquête sur la pratique illégale et l'usurpation de titre étudie les dossiers d'enquête soumis par le personnel de l'OAQ et fait des recommandations au comité exécutif quant à la possibilité d'intenter une poursuite pénale contre un contrevenant ou quant à d'autres façons de contrer l'exercice illégal de la profession d'agronome ou l'usurpation de ce titre.

Enquêtes complétées

	NOMBRE
portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	1
portant sur l'usurpation de titre réservé	10
portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0

Poursuites pénales intentées

	NOMBRE
portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	2
portant sur l'usurpation de titre réservé	1
portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0

Jugements rendus

	ACQUITANT L'INTIMÉ	DÉCLARANT L'INTIMÉ COUPABLE
portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0	1
portant sur l'usurpation de titre réservé	0	1
portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé, s'il y a lieu	0	0
MONTANT TOTAL DES AMENDES IMPOSÉES		6 100 \$





PRIX ET DISTINCTIONS DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUEBEC

50 ANS DE VIE AGRONOMIQUE

L'Ordre des agronomes du Québec est fier de souligner les 50 ans de carrière de certains de ses membres.

Félicitations aux agronomes suivants :
Claude B. Aubé • Gilbert-Joseph Banville
Jean-Marc Bélanger • Marcel Belzile
Dominique Carrier • Jean-Marc Dionne
Marc Duval • Yvan Jacques
Marcel Létourneau • Jean-Noël Nadeau
Georges H. Tremblay

L'Ordre du Mérite agronomique

Le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agronomique est décerné cette année aux agronomes Jean-Claude Dufour et Jacques Lacoursière. En plus de saluer leur dévouement envers la collectivité, cette haute distinction reconnaît les services rendus à la profession, à l'agriculture et à l'agroalimentaire.

Plus précisément, monsieur Dufour, professeur à l'Université Laval, est honoré pour sa riche carrière consacrée à la recherche et au transfert de connaissances par l'enseignement et la communication. Son travail a permis d'améliorer la gestion et de mieux comprendre les systèmes économiques liés à l'agriculture et à l'agroalimentaire.

Monsieur Lacoursière, quant à lui, a tout au long de sa carrière été un ardent défenseur de la profession d'agronome, ceci tant au Québec où il a contribué à l'évolution de l'enseignement agricole et l'a utilisé comme moyen de valorisation de la profession d'agronome, qu'à l'échelle internationale, où il a également contribué à l'évolution de plusieurs programmes de formation agricole.



Jean-Claude Dufour, agr.



Jacques Lacoursière, agr.

La Médaille de distinction agronomique

La Médaille de distinction agronomique est remise à un agronome afin de souligner ses réalisations professionnelles exceptionnelles ainsi que son rayonnement au sein de la profession et de la collectivité.

Le récipiendaire 2011 est l'agronome Vincent Lamarre, qui a, entre autres par la création de la Station d'analyse agricole, contribué à la formation et au perfectionnement des étudiants en agriculture. En effet, la station d'analyse met à leur disposition diverses machineries agricoles grâce à une étroite collaboration entre l'industrie et les maisons d'enseignement concernées. Son approche, en plus d'intégrer les volets pratiques d'opération à la formation des étudiants, permet une convergence entre les dernières innovations technologiques et le milieu de l'éducation.



Vincent Lamarre, agr.

Le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) et le Prix Henri-C.-Bois de l'OAQ

Fait remarquable cette année, c'est l'agronome Marco Morin qui est le récipiendaire de ces deux prix.

- Le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) est remis sous la recommandation du conseil d'administration de l'OAQ. Il témoigne à la fois de l'appréciation de ses pairs et de celle de l'organisme qui octroie le prix pour d'éminents services à la profession.
- Le Prix Henri-C.-Bois souligne de façon particulière la valeur inestimable du travail bénévole effectué par le récipiendaire.

Son dévouement, son leadership, son esprit rassembleur et son infatigable engagement auprès de différents comités de l'Ordre ont permis à monsieur Morin de mériter les deux honneurs.



Marco Morin, agr.

Le Mérite Spécial Adélar-Godbout

Le Mérite Spécial Adélar-Godbout de l'Ordre des agronomes du Québec reconnaît l'apport exceptionnel d'une entreprise, d'un organisme, d'un individu ou d'un groupe d'individus non agronome(s) au développement de l'agriculture, de l'agronomie et/ou du secteur agroalimentaire québécois.

Ce prix est attribué, en 2011, à Marcel Ostiguy, ancien président d'Aliments Carrière, en reconnaissance de son travail de rapprochement, effectué au cours des années, entre les différents acteurs de la production et de la transformation en agroalimentaire. Il a aussi contribué remarquablement à l'évolution de différents secteurs du monde de l'agroalimentaire au Québec, en plus de faire preuve d'une constante vision d'avenir.



Marcel Ostiguy



**RAPPORT DES SECTIONS RÉGIONALES
DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC**

Abitibi-Témiscamingue

Membres du conseil

Président :	Richard Dessureault , agr.
Vice-présidente :	Chantal Chartier , agr., ing.
Conseillers :	René Binet , agr. Danielle Lacasse , agr. Roland Lessard , agr. Haithem Limam , agr.
Secrétaire-trésorier :	Mario Alain , agr.

Activités du président

À titre de président de la section de l'Abitibi-Témiscamingue, j'ai assisté à toutes les séances du conseil d'administration de l'OAQ. Pour une première année, j'ai eu à assimiler toutes les facettes de notre rôle d'administrateur d'un ordre professionnel et j'ai aussi eu plaisir à m'impliquer activement lors des différentes discussions et débats animant notre ordre.

Au niveau régional, nous avons tenu deux réunions du conseil d'administration et tenté de tenir, durant la période estivale, une activité regroupant les agronomes de notre grande région. Malgré nos tentatives, il a été impossible de réunir nos agronomes forts occupés. Ce n'est cependant que partie remise en 2011.

Richard Dessureault, agronome

Président du conseil

Côte-du-Sud

Membres du conseil

Président :	Vital Nault , agr.
Vice-présidente :	Sylvie Choquette , agr.
Secrétaire :	Catherine Dionne , agr.
Trésorier :	Mino Adjin , agr.
Conseillers :	Mario Cantin , agr. Michel Lemay , agr. Karine Verret , agr.

Activités du président

À titre de président de la section, j'ai participé à cinq séances du conseil d'administration de l'Ordre des agronomes du Québec ainsi qu'à quatre conférences téléphoniques de cette même instance.

Il y a eu aussi une participation au congrès et à l'assemblée générale annuelle de l'OAQ tenus à Saint-Hyacinthe, les 4 et 5 juin 2010.

J'ai, par ailleurs, suivi la formation des administrateurs d'un ordre professionnel donnée par le Conseil interprofessionnel du Québec, le 9 novembre 2010.

Le conseil d'administration de l'OAQ m'a désigné, en juillet 2010, président du comité des équivalences.

J'ai planifié, en collaboration avec la section de l'Est du Québec, une activité de formation conjointe portant sur la conception des amas aux champs; laquelle formation s'est tenue le 30 novembre 2010 et a regroupé 15 personnes de notre section. J'ai aussi essayé d'organiser une activité de formation conjointe concernant les outils de la caractérisation des effluents d'élevages d'animaux qui n'a pu se tenir

faute d'un nombre suffisant de participants. Par contre, la suggestion de dispenser, à l'aide de la webdiffusion, la journée d'information du 9 février 2011 portant sur *Le guide de référence en fertilisation* a été retenue par les membres du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ).

Les différentes activités professionnelles et sociales de la section pour la dernière année sont les suivantes :

- Le conseil d'administration de la section a tenu sept réunions durant l'année.
- 27 août 2010: trois membres de la section, Michel Lemay, Mario Cantin et Jacques Lacoursière, ont représenté la section au tournoi invitation de golf de l'Association des technologues du Québec à Saint-Jean-Port-Joli.
- 10 septembre 2010: souper annuel lors duquel 35 membres ont célébré les deux jubilés de 25 années de vie agronomique, soit Patrice Guillemette et Normand Leblond, et de 50 années de vie agronomique de Henri Pelletier.
- 12 septembre 2010: participation de six agronomes du conseil à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisée par l'Union des producteurs agricoles (UPA).
- 30 novembre 2010: activité de formation sur la conception des amas aux champs suivie par 15 membres de la section à Rivière-du-Loup.
- 31 janvier 2011: remise de deux dossiers de candidature au comité consultatif des prix de l'OAQ; soit celui de l'agronome Jacques Lacoursière pour l'obtention de l'Ordre du Mérite agronomique et celui de l'agronome Vincent Lamarre pour la Médaille de distinction agronomique.
- 3 février 2011: souper-conférence de l'ingénieur-agronome Vincent Lamarre intitulé «Le machinisme agricole et l'agronomie».
- 17 février et 15 avril 2011: participation au comité de travail sur les épandages après le 1^{er} octobre, comité composé des membres de la section et de l'UPA régional.
- 5 mars 2011: participation au Gala de reconnaissance des agricultrices de la Côte-du-Sud lors duquel l'agronome Sylvie Choquette était en nomination dans la catégorie *Partenaire*.
- L'agronome Romain Rioux a siégé au comité consultatif sur le RCI 134 de la MRC de Kamouraska.
- La section a publié deux éditions du journal *Agro-Côte-Sud*, soit en juillet et en novembre 2010.

Ce fut une année remplie et les défis ont été relevés avec succès! Je veux ici témoigner ma reconnaissance à tous les membres du conseil de la section pour leur disponibilité et leur implication. Je remercie aussi tous les confrères et les consœurs agronomes qui ont participé à l'une ou l'autre des activités sociales ou de formation. Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil qui ont terminé leur mandat de deux années de service et leur précise que j'espère les revoir très bientôt. Je remercie également les administrateurs du conseil d'administration de l'Ordre pour leurs conseils et leur soutien.

Vital Nault, agronome

Président du conseil

Est du Québec

Membres du conseil

Président :	Isidore Charron , agr.
1 ^{re} vice-présidente :	Brigitte Fortin , agr.
2 ^e vice-président :	André Trahan , agr.
Secrétaire :	Daniel Simon , agr.
Trésorier :	Régis Thériault , agr.
Conseillères :	Marie-Claude Labrie , agr. Katia Charron , agr.

Activités du président

Au cours de la dernière année, le président de la section a été nommé au comité exécutif ainsi qu'à titre de trésorier de l'OAQ. Il a siégé à cinq séances de ce comité et à sept séances régulières du conseil d'administration qui se sont tenues à différents endroits en province, en plus de participer à quelques conférences téléphoniques ainsi qu'à quelques consultations.

En juin 2010, il a participé au congrès de l'OAQ, qui a eu lieu à Saint-Hyacinthe et, en juillet, il a organisé une séance du conseil d'administration à Rivière-du-Loup. En août, il a aussi participé à l'organisation du tournoi de golf de l'agroalimentaire de l'Est du Québec et, en septembre, aux activités de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de l'Union des producteurs agricoles (UPA), pour la section.

Le président s'est aussi impliqué dans l'organisation d'une journée d'information sur les modifications du *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA) et la transmission du bilan de phosphore qui s'est déroulée le 12 novembre 2010 à Rimouski. Il a également participé à l'organisation d'une demi-journée de formation sur la conception des amas au champ à Rivière-du-Loup qui a eu lieu le 30 novembre de la même année.

Réunions du conseil

Les administrateurs se sont réunis à quatre reprises au cours de la dernière année en plus de participer à quelques rencontres informelles et appels téléphoniques afin de discuter des priorités de l'Ordre et de préparer les activités de formation ou sociales de la section. Des membres du conseil ainsi que quelques agronomes de la section ont également participé à une réunion, un appel conférence ou effectué quelques démarches pour l'organisation du tournoi de golf.

Activités de la section

Voici les principales activités qui ont été organisées et réalisées par les membres de la section de l'Est du Québec au cours de la dernière année.

- Le 29 avril 2010, lors de notre assemblée générale annuelle: tenue d'un cocktail dînatoire à Rimouski pour souligner nos jubilés agronomes, en l'occurrence les 25 ans de vie agronomique de Carmen Saint-Denis, Martine Savard, Alain Proulx et de Marc Tétreault. Lors de cet événement, nous avons également souligné les 50 ans de vie agronomique de notre confrère Marcel Michaud.
- Le 12 août 2010: tenue de la 6^e édition du Tournoi de golf de l'agroalimentaire de l'Est du Québec à Val-Neigette. Ce tournoi a réuni plus d'une cinquantaine de participants et a permis de créer et de maintenir des liens étroits avec tous les gens œuvrant dans le secteur de l'agroalimentaire de notre région.
- Le 12 septembre 2010: participation de 10 agronomes de notre section à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisée par l'UPA notamment sur le territoire de l'Est du Québec et particulièrement en Gaspésie.
- Le 5 février 2011: réalisation d'un souper gastronomique regroupant des agronomes de la section ainsi que leur conjoint ou conjointe au restaurant le Café Maréa de Rimouski Est.

Remerciements

J'aimerais remercier, dans un premier temps, tous les membres du conseil de la section pour leur collaboration, leurs initiatives et leur dévouement envers leur ordre professionnel. Bravo pour votre engagement et merci pour votre temps! J'aimerais également remercier tous les confrères et consœurs agronomes qui ont participé à l'une ou à l'autre de nos activités de formation ou sociales. Un merci également aux administrateurs du conseil d'administration et à tout le personnel du siège social de l'Ordre des agronomes du Québec pour leur soutien. En conclusion, il m'a été encore une fois très agréable de vous servir en 2010-2011 et merci pour votre confiance.

Isidore Charron, agr.

Président du conseil

Estrie – Bois-Francs

Membres du conseil

Président :	Gilles Guilbault , agr.
Vice-président :	Rémi Lafond , agr.
Secrétaire-trésorier :	Gabriel Bourgeois , agr.
Conseillères et conseillers :	Luc Farley , agr. Linda Léon , agr. Pierre-Luc Lussier , agr. Marie-Ève Tanguay , agr.

Au cours de la dernière année, les administrateurs se sont réunis à quatre reprises pour discuter de divers sujets liés aux activités professionnelles et sociales.

Comme président de la section, j'ai assisté à trois séances du conseil d'administration de l'Ordre des agronomes du Québec. J'ai été remplacé par le vice-président de la section, Rémi Lafond, agr., pour deux autres réunions. J'ai également participé à quatre séances tenues par conférence téléphonique. Au cours de ces rencontres, j'ai fait de mon mieux pour bien représenter notre section et apporter l'opinion de nos administrateurs dans le cadre de nos discussions.

Lors de notre assemblée générale annuelle, tenue à Plessisville le 13 avril 2010, les agronomes présents ont pu participer à une visite de Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable. Nous voulons remercier bien chaleureusement notre collègue, Luc Lussier, agr., et son équipe pour leur accueil.

Lors de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* du 12 septembre 2010, des membres de notre section furent présents sur six des dix fermes participantes à cette activité, ce qui a permis d'informer le public sur notre profession.

Le 14 septembre 2010, une visite professionnelle a eu lieu dans trois entreprises agricoles et agroalimentaires de la région. Dans l'avant-midi, les agronomes ont visité la Fromagerie du Presbytère de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, qui venait de remporter un *Caseus d'Or* pour la production de son fromage le Louis d'Or, et ils ont aussi rencontré Marie-Chantal Houde de la Fromagerie de la Nouvelle-France, qui développe des fromages de lait de brebis à partir de la production laitière de sa ferme. Dans l'après-midi, les agronomes ont visité le nouvel abattoir de l'entreprise Les Viandes Laroche inc. d'Asbestos. Cette entreprise abat et met en marché ses produits sous l'appellation Viandes Sélectionnées des Cantons. Cette journée s'est terminée par la visite du parc d'engraissement Les Fermes Sinotte inc., situé à Saint-Rémi de Tingwick. Cette entreprise produit les bouvillons qui sont destinés à l'abattoir Les Viandes Laroche inc.

Comme chaque année, nous avons souligné les 25 ans de vie agronomique des membres de la section. Les agronomes et leur conjoint ou conjointe se sont réunis au restaurant Le Temps des Cerises de Danville, le 7 novembre 2010, pour rendre hommage à notre consoeur et nos confrères agronomes Gilles Bergeron, Pauline Bilodeau, Luc Decubber, Gérard Landry, Serge Roy et Robert Savage. Nous profitons de l'occasion pour réitérer nos plus sincères félicitations à ces jubilaires.

Nous voulons remercier les membres de notre section pour leur participation et la confiance qu'ils ont manifestée envers le conseil de section. Enfin, des remerciements très sincères sont adressés aux administrateurs pour leur disponibilité et leur engagement. Leur point de vue éclairé et constructif permet à notre profession d'accroître sa reconnaissance.

Gilles Guilbault, agronome
Président du conseil



Laval – Rive-Nord

Membres du conseil

Présidente: **Sylvie Moreau**, agr.
Vice-président: **Stéphane Perreault**, agr.
Conseiller: **Richard Sénéchal**, agr.
Conseillère: **Julie Breault**, agr.
2 postes vacants

Activités du conseil

Je tiens tout d'abord à remercier tous les membres du conseil de la section pour leur disponibilité, leur participation et leur dynamisme tout au long de l'année 2010-2011, et ce, malgré leur horaire professionnel respectif souvent très chargé, et le fait que nous ayons perdu deux administrateurs en vertu de l'article 60 du *Code des professions* qui édicte que le domicile professionnel de tout agronome détermine sa section d'appartenance. Ainsi, nous tenons à remercier Claudine Giguère et Yvan Beaudin qui ont dû quitter le conseil d'administration pour changer de section en cours d'année. Les administrateurs de la section se sont réunis à cinq reprises au cours des douze derniers mois afin de voir à la bonne marche des affaires de la section et d'organiser des activités sociales et professionnelles pour les membres.

Activités professionnelles et sociales

L'année 2010-2011 fut marquée par diverses activités qui ont connu malgré tout du succès. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles activités permettant à un plus grand nombre d'agronomes de participer à la vie de la section. Voici les quatre activités qui se sont déroulées.

- Il y a eu tout d'abord un souper-conférence intitulé «Quelle est la valeur d'un paysage embelli par des pratiques agricoles?» Cette conférence a été donnée par Jean-Pierre Revéret, vice-président pour le Groupe AGÉCO. Cette activité s'est déroulée en marge de l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2010 au Château Joliette.
- Comme toutes les autres sections, des membres de la section ont participé à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de l'Union des producteurs agricoles qui s'est déroulée sur 28 fermes de la région, le 12 septembre 2010. L'objectif de cette participation était de mieux faire connaître la profession auprès du grand public et l'événement fut, encore cette année, un très grand succès.
- Pour une première fois, le 23 octobre 2010, nous avons convié les membres, leurs familles et leurs amis à une partie de football universitaire au stade Percival Molson lors de la rencontre du Rouge et or de l'Université Laval contre les Red Men de l'Université McGill. Cette activité a connu un grand succès et a suscité un tel enthousiasme que nous songeons à réitérer cette expérience en collaboration avec d'autres sections.
- Une dégustation *Bières et fromages* fut également organisée le 23 mars 2011 à la Micro-brasserie Hopfenstark de l'Assomption. Ce type d'activité reviendra assurément l'an prochain.

L'année 2011-2012 s'annonce tout aussi captivante. En terminant, au nom des administrateurs de la section de Laval – Rive-Nord et en mon nom, je tiens à remercier tous les agronomes qui ont pu participer activement à la vie de la section car, sans eux, toutes ces activités n'auraient pas eu lieu. J'espère par ailleurs les revoir en grand nombre à celles que les administrateurs de la section proposeront au cours de la prochaine année. Vos suggestions sont également les bienvenues.

Merci et grand succès à la nouvelle équipe!

Sylvie Moreau, agronome

Présidente du conseil

Mauricie - Centre-du-Québec

Membres du conseil

Président :	Larry Bernier , agr.
Vice-présidente :	Véronique Dionne , agr.
Secrétaire-trésorier :	Gaëtan Tessier , agr.
Conseillères et conseillers :	Louis-Simon Desaulniers , agr. Étienne Marin , agr. Éliane Martel , agr. Sylvie Rheault , agr.

Activités du président

Au cours de la dernière année, j'ai participé à huit séances du conseil d'administration de l'OAQ et j'ai travaillé à la logistique du congrès annuel, qui s'est tenu à Saint-Hyacinthe les 4 et 5 juin 2010.

Activités du conseil

Le conseil d'administration de notre section a tenu sept réunions régulières.

Activités de la section

Voici un bref résumé des activités qui se sont déroulées au cours des douze derniers mois.

- 23 avril 2010 : assemblée générale annuelle en présence de l'agronome Richard Petit, directeur général et secrétaire de l'OAQ et présentation de deux conférences :

Johane Germain, présidente du convivium Slow Food Vallée de la Batiscan et d'Héritage Vallée de la Batiscan, a expliqué aux participants le consensus sur une vision de développement durable dans la Vallée de la Batiscan ;

Maryse Côté, professeure en techniques de diététique au CEGEP de Trois-Rivières, a expliqué le projet « Bon, propre et juste ».

- 11 juin 2010 : visite des serres Savoura de Saint-Étienne-des-Grès, de la ferme La Bissonnière de Saint-Prospère, de la ferme biologique F. X. Pichet de Champlain, de la fromagerie Le Baluchon de Sainte-Anne-de-la-Pérade et de la microbrasserie À la Fût de Saint-Tite.
- 12 septembre 2010 : des agronomes de notre section étaient présents sur quatre des six fermes situées sur notre territoire qui accueilleraient des visiteurs dans le cadre de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisée par l'Union des producteurs agricoles.
- 16 septembre 2010 : tournoi de golf annuel au Club de golf Métabéroutin, situé à Trois-Rivières.
- 28 janvier 2011 : soirée *Vins et fromages* au Club de golf Métabéroutin de Trois-Rivières en présence de 42 personnes (agronomes, conjoints, parents, amis). Cette soirée a aussi été l'occasion de rendre hommage à l'agronome Guy Beauregard qui prenait une retraite bien méritée.

Remerciements

En terminant, je voudrais remercier très chaleureusement tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, aux succès qu'a connus la section Mauricie - Centre-du-Québec au cours de l'année 2010-2011 et plus particulièrement les membres du conseil d'administration ainsi que les agronomes Robert Gélinas et André Saint-Hilaire pour leur magnifique travail au sein du comité «Tournoi de golf». Des remerciements sont aussi adressés à Étienne Tardif, agr., qui représente notre section au sein de Bassin Versant Saint-Maurice et de la Table de concertation en agroenvironnement de la Mauricie.

Larry Bernier, agronome

Président du conseil

Montréal – Rive-Sud

Membres du conseil

Présidents :	Gabriel Perras , agr., jusqu'au 23 juin 2010 Jérôme-Antoine Brunelle , agr., à compter du 23 juin 2010
Vice-président :	François Cadrin , agr.
Administrateurs :	Samir Aoudia , agr., jusqu'en juin 2010 Guillaume Boivin , agr. Marie-Édith Cuerrier , agr. Daniel Diorio , agr., nommé par le CA à compter de juin 2010 Bernard Doré , agr. Yasmina Larbi-Youcef , agr. Thérèse Otis , agr. Akim Soulé , agr. Marie-Josée Trudeau , agr., nommée par le CA en septembre 2010
Poste nouvel agronome :	Enrique Martin de Villodres , jusqu'en novembre 2010 Hakima Chebbah , agr., nommée par le CA en novembre 2010.

Le bon fonctionnement et le dynamisme de l'OAQ dépendent essentiellement des agronomes qui rendent possibles les activités et les actions de nos sections régionales. Celles-ci s'animent, année après année, pour faire de l'OAQ une organisation forte et active. Je tiens à remercier les membres du conseil de la section de Montréal – Rive-Sud pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à l'organisation et à la gestion des activités réalisées en 2010-2011.

Rencontres du conseil de section

Pour la gestion des affaires de la section de Montréal – Rive-Sud, le conseil de section a tenu trois réunions et trois conférences téléphoniques dans le courant de l'année 2010-2011. Étant donné le resserrement de l'OAQ concernant le respect de l'article 60 du *Code des professions*, qui dicte que c'est le lieu où un agronome exerce sa profession qui détermine l'appartenance du membre à une section donnée, la composition de notre conseil d'administration a dû être modifiée significativement en cours de route. Malgré tout, nous avons su maintenir les postes d'administrateurs comblés et avons tenu des rencontres avec peu d'absentéisme de la part de ceux-ci.

Activités de la section

Comme activité automnale, nous avons organisé un brunch familial ainsi que la visite du labyrinthe de maïs à Saint-Jean-sur-Richelieu. Également, le 17 novembre 2010, nous avons organisé une soirée-hommage en

l'honneur des agronomes de la section qui en étaient à leur 25^e ou 50^e anniversaire de carrière agronomique.

Un souper-conférence a par ailleurs été organisé le 16 mars 2011, en collaboration avec la section de Saint-Hyacinthe. Lors de ce souper-conférence, deux... deux conférenciers (Daniel-Mercier Gouin, professeur au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval et Benoit Girouard, président de l'Union paysanne) nous ont présenté leurs réflexions concernant les nouveaux défis et les nouvelles opportunités pour les agronomes à l'égard de l'évolution récente de l'agriculture québécoise.

Bourse pour futurs agronomes

De plus, la section de Montréal – Rive-Sud de l'OAQ a offert une bourse de 750\$ à un étudiant du Collège Macdonald de l'Université McGill qui s'est démarqué dans un programme menant à l'obtention du titre d'agronome. Par ailleurs, le conseil de la section a pris la décision à l'effet que, dorénavant, cette bourse portera le nom de « Bourse Benoit Van Winden » en l'honneur de M. Benoit Van Winden, agronome de notre section qui a accidentellement perdu la vie en 2007 et qui a beaucoup contribué à la modernisation des pratiques agronomiques en production maraîchère dans notre région.

Activités de la section

La section a assuré une présence à plusieurs événements d'importance, dont :

- la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de l'Union des producteurs agricoles (UPA), où nous nous sommes assurés qu'un agronome soit présent sur chacune des fermes participantes de la région ;
- l'assermentation des nouveaux agronomes.

Contribution du président de la section aux affaires de l'Ordre

Le président de la section a participé à cinq des six séances du conseil d'administration de l'OAQ en 2010-2011.

Remerciements

À titre de président de la section, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements :

- à tous les administrateurs et administratrices en place pour la qualité de leur engagement ;
- aux administrateurs de la section de Saint-Hyacinthe pour leur collaboration dans l'organisation du souper-conférence tenu au mois de mars ;
- aux membres bénévoles de la section (non-administrateurs) qui ont collaboré aux diverses activités ;
- aux agronomes de la section qui ont répondu à l'appel pour assurer un excellent taux de participation à nos activités et qui ont su bien représenter la profession sur les fermes du territoire lors de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de l'UPA.

Jérôme-Antoine Brunelle, agronome
Président du conseil

Outaouais

Membres du conseil

Président : **Jean-Jacques Simard**, agr.
Vice-présidente : **Annie Robitaille**, agr.
Conseillers : **David Kokou Djadjaglo**, agr.
Yvon Martel, agr.
Gabriel Calixte, agr.
(31 mai 2010-13 novembre 2010)
Michel Saumur, agr.
(26 novembre 2010-31 mars 2011)

Secrétaire-trésorier : **Jacques R. Forget**, agr.

Activités du président

Participation aux réunions et aux conférences téléphoniques du conseil d'administration de l'Ordre.

Activités du conseil

Le conseil s'est réuni les 31 mai, 24 août et 26 novembre 2010 de même que le 12 janvier 2011 afin de planifier les activités de la section et de veiller aux affaires courantes. En dehors des réunions, les communications se sont surtout effectuées par l'entremise du courriel.

À la réunion du 31 mai 2010, le conseil a adopté une résolution pour soutenir la campagne *Croquez l'Outaouais* coordonnée par la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais; a nommé l'agronome Gabriel Calixte à titre de conseiller et a adopté la résolution prévoyant le remplacement du président de la section à une séance du conseil d'administration. Annie Robitaille, agronome, a été nommée vice-présidente pour remplacer le président en cas d'incapacité d'agir par suite d'absence ou de maladie; en cas d'incapacité d'agir de la vice-présidente par suite d'absence ou de maladie, l'agronome David Kokou Djadjaglo a été nommé pour la remplacer.

À la réunion du 26 novembre 2010, le conseil a nommé l'agronome Michel Saumur conseiller en remplacement de l'agronome Gabriel Calixte, qui a démissionné de son poste de conseiller le 24 novembre 2010.

Lors de la réunion du 12 janvier 2011, le conseil de la section a convenu de soumettre la candidature de notre confrère Marco Morin au Prix Henri-C.-Bois pour reconnaître la valeur inestimable du travail bénévole qu'il a effectué pour l'avancement des affaires de l'Ordre et sa contribution exceptionnelle à de nombreux comités depuis 1996.

Activités de la section

Pour une 5^e année, l'Ordre a été invité à s'impliquer dans la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisée par l'Union des producteurs agricoles (UPA). Cette activité a eu lieu le dimanche 12 septembre 2010 dans quatre fermes de l'Outaouais. L'agronome David Kokou Djadjaglo a présenté la profession au public à la ferme Alpaga illimité et le président de la section a visité les fermes participantes pour souligner l'engagement des producteurs agricoles, des bénévoles de l'UPA et des agronomes représentant leur employeur lors de cette activité importante auprès de la population.

La 9^e édition de la soirée reconnaissance a eu lieu le 26 novembre 2010 au Relais Château Cartier. Organisée sous

la forme d'un *vins et fromages*, elle a attiré 30 personnes. Nous en avons profité pour honorer 2 collègues qui célébraient 25 ans de vie agronomique; féliciter un confrère qui s'est distingué par l'obtention d'une décoration; remercier les agronomes de la région qui se sont engagés bénévolement dans les structures de l'Ordre – à l'exception des administrateurs actuels de la section – et accueillir les 5 agronomes qui ont joint les rangs de l'Ordre au cours de la dernière année.

Remerciements

Je souhaite remercier les autres membres du conseil de la section pour leur engagement et leur dévouement au cours de la dernière année.

Je tiens également à souligner le travail exceptionnel du personnel du siège social de l'Ordre. Je les remercie pour leur grande disponibilité et leur professionnalisme.

Des remerciements vont également aux administrateurs du conseil d'administration avec qui j'ai le privilège de gérer les activités de l'Ordre et les divers dossiers soumis à celui-ci.

Jean-Jacques Simard, agronome

Président du conseil

Québec

Membres du conseil

Président : **Frédéric Robert**, agr.
Vice-présidente : **Nancy Morin**, agr.
Administratrices et administrateurs : **Nadine Bourgeois**, agr.
Véronique Guillemette, agr.
Gérald Pelletier, agr.
Marquis Roy, agr.
(jusqu'en septembre 2010)
Janylène Savard, agr.
Francis Simard, agr.
Nicolas Simoneau, agr.
Secrétaire et trésorier : **Éric Lavoie**, agr.

Activités de l'année

Au cours de l'année 2010-2011, le conseil d'administration de la section de Québec a rempli sa mission qui est de promouvoir la vie associative de la section, partager des connaissances et promouvoir notre profession qui est à la base d'une vie en santé.

L'année a débuté avec l'assemblée générale annuelle qui nous a permis de discuter des réalisations de l'année précédente tout en nous permettant d'avoir une vision sur l'avenir. À cette occasion, les membres étaient conviés à échanger sur les défis de nourrir le monde avec monsieur Claude Lafleur, agronome et chef de la direction de La Coop fédérée, qui nous a offert ses services à la suite de l'invitation du conseil d'administration de la section.

Quoi de mieux que de commencer la saison estivale avec le Tournoi de golf de l'agroalimentaire, dont le succès ne se dément pas. C'était l'occasion pour les participants de se rencontrer pour échanger dans un cadre décontracté.

Encore cette année, nous ne pouvons passer sous silence le *Déjeuner du président*, lors duquel notre président est invité afin d'échanger avec les membres de notre section sur les sujets et les orientations concernant notre ordre. Cette année, c'est notre directeur général et secrétaire, l'agronome Richard Petit, qui nous a entretenu, et ce, à la satisfaction des membres qui avaient là l'occasion de le rencontrer dans un cadre convivial.

Lors du second déjeuner-conférence, monsieur Jacques Demers est venu présenter son entreprise sous la thématique *Portrait d'une entreprise de la région*.

Plusieurs membres ont collaboré activement à la promotion de la profession agronomique en participant à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisée par l'Union des producteurs agricoles le 12 septembre dernier. Chaque année, cette activité permet aux citoyens urbains de visiter des fermes d'une variété de secteurs de production.

Par ailleurs, plusieurs membres ont également représenté l'Ordre des agronomes du Québec durant la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC) de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Des membres du conseil d'administration ont aussi représenté l'Ordre en siégeant au conseil d'administration de la SAAC. Cette activité nous permet de créer un contact privilégié avec les étudiants en agronomie, qui seront nos futurs collègues, ainsi qu'avec les résidents de la grande région de Québec.

À cet effet, je tiens à remercier ces membres qui contribuent au rayonnement et à la promotion de notre profession!

Cette année, l'activité *Soirée accueil et reconnaissance* nous donnait encore l'occasion de reconnaître les agronomes de notre section cumulant 25 ou 50 ans de vie agronomique. Nous tenons à féliciter les trois membres qui ont fêté 50 ans au sein de la profession ainsi que les 14 membres qui ont célébré leurs 25 ans. Enfin, la section de Québec a profité de cette soirée pour accueillir les nouveaux membres admis à la profession et œuvrant dans la région.

Dans un but de réseautage des sages de la section de Québec, un *Brunch des retraités* a été organisé par notre collègue Gérald Pelletier, agr. À cette occasion, les participants ont également eu l'occasion d'échanger avec le président de l'OAQ, René Mongeau, agr., et ce, dans un cadre convivial.

Le conseil d'administration s'associe aux agronomes de la section de Québec pour féliciter nos membres qui se sont distingués au cours de l'année. Les membres du conseil d'administration sont fiers de leurs réalisations et tiennent à remercier les agronomes qui ont participé aux diverses activités organisées au cours de la dernière année.

Frédéric Robert, agronome

Président du conseil

Saguenay – Lac-Saint-Jean – Côte-Nord

Membres du conseil

Président :	Pascal Desbiens , agr., M.Sc.
Vice-président :	Jean Martel , agr. (jusqu'au 29 septembre 2010)
Secrétaire :	Pascal Lavaute , agr.
Trésorier :	Richard Beaulieu , agr.
Administrateurs :	Pierre Gagnon , agr. Louis Jean , agr. Serge Proulx , agr.

Orientations de la section

La section du Saguenay – Lac-Saint-Jean – Côte-Nord compte 116 membres et est caractérisée par une dispersion des membres sur un vaste territoire. Le plan d'action défini par les administrateurs de la section est orienté vers l'intégration des nouveaux agronomes, le maintien du sentiment d'appartenance à la section, la valorisation de la profession d'agronome et l'intégration des nouveaux arrivants dans la profession.

Activités du conseil

Nous nous sommes réunis à sept reprises au cours du dernier exercice afin de poursuivre notre plan d'action. Les différents dossiers discutés : la visibilité de notre profession lors de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de UPA, l'accueil des nouveaux professionnels, le souper commémoratif pour les 25 ans de vie agronomique ainsi que la participation du président aux différentes séances du conseil d'administration de l'Ordre des agronomes du Québec.

Activités professionnelles et sociales

Nous avons été présents lors de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de l'UPA le 12 septembre 2010. Michel Messier, agr., était à la Ferme des Mésanges; Pierre-Olivier Martel, agr., était à la Ferme Louis Martel; Martine Bergeron, agr., était, quant à elle à la Ferme Éliro alors que Vicky Poirier, agr., était chez Entreprise agroforestière DJFL inc., et moi, j'étais présent à l'entreprise Les Écuries Hanomar.

Cette année, l'activité d'accueil des nouveaux n'a pas eu lieu, car notre région n'a accueilli que quelques agronomes et ces derniers ne pouvaient être présents à une activité au Saguenay – Lac-Saint-Jean. L'activité sera toutefois de retour en 2011. Le 17 septembre 2010, les 25 ans d'agronomie de Robin Boudreault, agr., ont été célébrés en présence d'amis et de confrères de la section au restaurant l'Orée des champs situé à Saint-Nazaire. Antoine Riverin, lui, a préféré ne pas être célébré pour ses 25 ans de pratique agronomique.

Remerciements

Je tiens à souligner la contribution de mes collègues du conseil d'administration au cours de la dernière année. Si vous me le permettez, j'aimerais, au nom de tous les membres de notre section, remercier chaleureusement mes administrateurs pour la qualité de leur engagement et leur désir de renouveler la profession dans le contexte actuel. Merci aux agronomes Jean Martel, Pascal Lavaute, Richard Beaulieu, Pierre Gagnon, Louis Jean et Serge Proulx ainsi qu'à tous ceux et celles qui assurent la qualité de notre profession.

Pascal Desbiens, agronome, M. Sc.

Président du conseil

Saint-Hyacinthe

Membres du conseil

Président :	Stéphane Rodrigue , agr.
Vice-président :	Robert Lapalme , agr.
Conseillers et conseillères :	Mario Bélisle , agr. Chantale Soumahoro , agr. Jacques Gagnon , agr. Jean-Sébastien Leblanc , agr.
Secrétaire :	Amélie Lecomte , agr.

Activités du conseil

Nous nous sommes réunis à cinq reprises au cours de l'année pour discuter des dossiers de l'Ordre des agronomes du Québec et pour planifier les activités de la section.

Activités professionnelles et sociales

Nous avons innové et changé de formule cette année pour souligner les 25 et 50 ans de vie agronomique de nos jubilaires en tenant l'activité au Zoo de Granby. Par une belle journée d'automne, l'activité se voulait familiale et a ainsi permis de rejoindre un autre groupe d'agronomes. Nous en avons profité pour inviter les récipiendaires de la Médaille d'or de l'Ordre national du mérite agricole, édition 2010, soit la Ferme St-Ours, représentée par les agronomes Martine Bourgeois et Serge Lefebvre, à venir célébrer et partager leur expérience avec nous.

Encore cette année, les sections de Saint-Hyacinthe et de Montréal – Rive-Sud ont organisé conjointement une activité de formation continue sous la forme d'un souper-conférence ayant pour thème «Nouveaux défis, nouvelles opportunités pour les agronomes». Les conférenciers invités étaient Daniel Mercier-Gouin du Groupe AGECO et Benoit Girouard, président de l'Union paysanne. Plus de 90 agronomes ont assisté à cette soirée.

Nous profitons de l'occasion pour inviter les membres de la section à nous soumettre leurs idées d'activités sociales ou de formation continue.

Représentations des administrateurs et des membres de la section

- En mai, la section a commandité une bourse au Gala méritas de l'ITA de Saint-Hyacinthe.
- En septembre, lors de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisée par l'Union des producteurs agricoles (UPA), des agronomes de la section ont présenté et fait connaître leur profession sur les fermes de la région.
- En octobre, le vice-président, l'agronome Robert Lapalme, a représenté la section au congrès de l'UPA de Saint-Hyacinthe alors que le président a assisté à l'assemblée générale annuelle de cette fédération.
- En mars, le président était présent au lancement du site Internet de l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe (ARASH).

Distinctions reçues par nos membres

Je tiens à souligner que deux de nos membres ont reçu la Médaille de distinction agronomique pour leur engagement exceptionnel dans le développement de la certification «Un grain de santé» lors du banquet qui s'est tenu dans le cadre du congrès de l'OAQ, en juin 2010; il s'agit des agronomes Pierre Lachance et Denise Rouleau. Encore une fois, félicitations à ces lauréats pour ce prix bien mérité!

Remerciements

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur intérêt, leur dynamisme et leur disponibilité. Leur soutien est essentiel au bon fonctionnement des affaires de la section. Merci également à tous les agronomes qui se sont déplacés pour participer et assister aux activités organisés par les membres du conseil. Nous espérons vous voir encore et en plus grand nombre lors de la prochaine année.

Stéphane Rodrigue, agronome

Président du conseil



**LES FINANCES DE
L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC**

RAPPORT DU TRÉSORIER

Rôle du trésorier

- Selon les politiques de gouvernance de l'Ordre des agronomes du Québec, le rôle du trésorier inclut les fonctions suivantes :
- S'assurer que les fonctions financières, fiscales et de contrôle de l'OAQ sont adéquatement remplies par le directeur général.
- Collaborer avec le directeur général à la préparation du budget annuel et le présenter au conseil d'administration pour approbation ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle.
- Collaborer avec le directeur général au suivi des états des produits et des charges en regard dudit budget et faire rapport au conseil d'administration en mi-année et en fin d'année financière de même qu'au comité exécutif à tous les trimestres.
- Présenter et faire approuver les états financiers vérifiés de l'OAQ par le conseil d'administration. Il est aussi coresponsable, avec le président, du dépôt des états financiers vérifiés de l'OAQ lors de l'assemblée générale annuelle.
- Présenter et faire approuver la modification de la cotisation par le conseil d'administration et par l'assemblée générale annuelle.
- Présenter et faire approuver les modifications aux classes de cotisation par le conseil d'administration et par l'assemblée générale annuelle.
- Présenter et faire approuver le choix des vérificateurs tous les trois ans et la confirmation de ce choix chaque année par le conseil d'administration et par l'assemblée générale annuelle.
- S'adjoindre et présider un comité ad hoc des finances au besoin, selon les mandats qui lui sont confiés.
- Il est le gardien des finances de l'OAQ.

Activités de l'année

Cette année, à titre de nouveau trésorier, j'ai eu à me familiariser avec ces fonctions et avec toutes les particularités budgétaires qui s'y rattachent. J'ai ainsi fait l'analyse régulière des états financiers afin d'en faire rapport aux administrateurs. Encore cette année, les postes budgétaires liés aux honoraires juridiques ont retenus le plus l'attention. L'essentiel de ces coûts est lié à la discipline à la pratique illégale et à l'usurpation de titre. Avec l'inspection professionnelle, il s'agit là du cœur de la mission de notre ordre professionnel et je considère que l'on se doit d'y accorder toutes les ressources financières nécessaires.

C'est pourquoi, en collaboration avec tous les services impliqués et la direction générale, nous nous sommes donnés des stratégies afin d'améliorer le suivi de ces postes de dépenses et en particulier ceux touchant la discipline. Le syndic de l'OAQ garde cependant toute son autonomie et son indépendance, comme il se doit. Pour faire face à ces augmentations de coûts au niveau de la discipline, nous croyons nécessaire de prévoir une augmentation de cotisation pour 2012-2013 afin de ne pas hypothéquer le capital net ou l'équité de notre ordre que nos prédécesseurs nous ont laissé.

Pour l'ensemble des autres postes de dépenses, nous avons exercé, comme il se doit, un contrôle serré ce qui nous a permis de limiter le déficit pour l'année 2010-2011.



Isidore Charron, agronome, MBA

Trésorier

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Gosselin+Associés inc.
Comptables agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

7930, 20^e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 3S7 Téléphone : 514 376-4090 Télécopieur : 514 376-4099 www.gosselin-ca.com

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC au 31 mars 2011 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les données relatives aux budgets 2010-2011 et 2011-2012 présentées dans les états financiers n'ont pas fait l'objet de la mission d'audit.

Gosselin & Associés inc.

Gosselin & Associés inc.¹
Comptables agréés

Montréal, le 30 mai 2011

¹ Par Sébastien Vandal, comptable agréé auditeur

ÉTATS FINANCIERS 2010-2011

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 399 309	1 277 381
Placements temporaires (note 3)	-	134 630
Placements (note 4)	96 000	48 000
Débiteurs (note 5)	57 811	82 597
Frais payés d'avance	<u>46 562</u>	<u>23 584</u>
	1 599 682	1 566 192
PLACEMENTS (note 4)	365 000	403 000
IMMOBILISATIONS (note 6)	48 681	61 059
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	<u>14 990</u>	<u>46 498</u>
	<u>2 028 353</u>	<u>2 076 749</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	432 588	415 998
Produits perçus d'avance	<u>1 221 521</u>	<u>1 237 272</u>
	<u>1 654 109</u>	<u>1 653 270</u>
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉS	63 671	107 557
	<u>310 573</u>	<u>315 922</u>
	<u>374 244</u>	<u>423 479</u>
	<u>2 028 353</u>	<u>2 076 749</u>
ÉVENTUALITÉ (note 9)		
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 10)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 _____

 _____

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011		2010	
	Investi en immobi- lisations \$	Non affectés \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	-	423 479	423 479	464 012
Reclassement des actifs nets investis en immobilisations	107 557	(107 557)	-	-
SOLDE AU DÉBUT APRÈS RECLASSEMENT	107 557	315 922	423 479	464 012
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(53 602)	4 367	(49 235)	(40 533)
Acquisition d'immobilisations	9 716	(9 716)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>63 671</u>	<u>310 573</u>	<u>374 244</u>	<u>423 479</u>

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011		2010	
	Budget (non audité)	Réel	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Cotisations brutes	1 449 695	1 439 298	1 290 650	1 409 445
Ristournes aux sections	(48 071)	(49 609)	(45 173)	(46 053)
	<u>1 401 624</u>	<u>1 389 689</u>	<u>1 245 477</u>	<u>1 363 392</u>
Admission à la pratique et équivalences	51 500	51 849	47 125	55 380
Congrès (annexe A)	10 000	69 870	78 515	81 359
Colloque	-	-	-	39 025
Activités de formation	2 000	31 203	-	8 547
Bulletin Agro-Nouvelles et envois par courriel d'offres d'emploi	77 000	84 100	57 750	79 438
Produits financiers	25 000	24 571	40 325	23 443
Subventions	-	52 493	-	106 894
Autres produits (annexe B)	38 000	42 280	24 865	40 164
	<u>1 605 124</u>	<u>1 746 055</u>	<u>1 494 057</u>	<u>1 797 642</u>
CHARGES				
Salaires et charges sociales	734 640	785 578	606 594	768 256
Abonnements et documentation	2 000	1 198	2 000	1 915
Accréditation	5 500	2 995	-	5 935
Activités de formation	3 500	14 272	3 500	4 712
Assurances	2 800	3 265	3 415	3 340
Bourses	15 400	12 225	16 000	18 741
Télécommunications	15 450	15 690	13 400	15 413
Congrès (annexe A)	-	55 040	73 515	54 255
Colloque	-	2 206	-	42 107
Cotisations	15 575	21 813	15 250	15 575
Créances douteuses	-	-	-	2 390
Déplacements et réunions (annexe C)	200 025	168 415	182 750	187 270
Intérêts et frais bancaires	1 300	1 985	1 000	1 940
Occupation des locaux (annexe D)	86 072	89 400	57 925	63 027
Poste	15 000	10 618	14 000	16 724
Publications (annexe E)	42 400	25 390	42 950	49 023
Publicité et promotion	18 150	11 665	17 025	14 944
Secrétariat (annexe F)	54 654	53 703	50 225	57 326
Services professionnels (annexe G)	347 135	466 230	368 975	490 374
Amortissement des immobilisations	34 786	22 094	15 667	14 767
Amortissement des actifs incorporels	9 884	31 508	9 742	10 141
	<u>1 604 271</u>	<u>1 795 290</u>	<u>1 493 933</u>	<u>1 838 175</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>853</u>	<u>(49 235)</u>	<u>124</u>	<u>(40 533)</u>

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(49 235)	(40 533)
Amortissement des immobilisations	22 094	14 767
Amortissement des actifs incorporels	31 508	10 141
	<u>4 367</u>	<u>(15 625)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	24 786	123 510
Frais payés d'avance	(22 978)	(17 456)
Créditeurs	16 590	(88 871)
Produits perçus d'avance	(15 751)	22 235
	<u>2 647</u>	<u>39 418</u>
RENTRÉES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	<u>7 014</u>	<u>23 793</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	(9 716)	(42 986)
Achat d'actifs incorporels	-	(965)
Variation des placements	124 630	(109 699)
RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	<u>114 914</u>	<u>(153 650)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE	121 928	(129 857)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 277 381</u>	<u>1 407 238</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>1 399 309</u>	<u>1 277 381</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.		
Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts se détaillent comme suit :		
Intérêts encaissés	<u>24 566</u>	<u>35 627</u>

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2011

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Ordre des agronomes du Québec est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est constitué en vertu du Code des professions du Québec et il est exempté d'impôt.

L'Ordre a pour mission d'assurer la délivrance de permis d'exercice aux candidats réunissant les conditions requises, le maintien du tableau des membres et le contrôle de l'exercice de la profession par ses membres.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables adoptées par l'organisme sont les suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits de cotisations

Les produits de cotisations sont constatés linéairement sur la période couverte par ces dernières.

Produits de publicité et d'activités

Les produits de publicité et d'activités sont constatés lorsque la publicité est diffusée et l'activité a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les durées indiquées ci-dessous.

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement linéaire	5 et 10 ans
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2011

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les durées indiquées ci-dessous.

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Base de données	Amortissement linéaire	5 ans
Logiciels	Amortissement linéaire	3 ans

Instruments financiers

Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les placements en obligations, les débiteurs et les créditeurs. Les placements en obligations sont identifiés comme étant détenus jusqu'à leur échéance et sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux effectif. Les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût qui est proche de leur juste valeur.

L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne certains instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui l'assujettissent à un risque de juste valeur.

Le risque de marché associé aux placements en obligations est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des titres gouvernementaux.

3- PLACEMENTS TEMPORAIRES

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Fonds de valeurs du marché monétaire canadien	-	134 630

4- PLACEMENTS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Obligations, taux d'intérêt variant de 3 % à 4,5 % (3 % à 4,5 % en 2010) échéant entre le 19 avril 2011 et le 17 juin 2015	461 000	451 000
Tranche échéant à moins d'un an	96 000	48 000
	<u>365 000</u>	<u>403 000</u>

Les placements détenus au 31 mars 2011 viennent à échéance comme suit :

	\$
2012	96 000
2013	95 000
2014	121 000
2015	149 000

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2011

5- DÉBITEURS	2011	2010
	\$	\$
Subventions	-	41 247
Clients	25 726	17 316
Autres	6 530	7 522
Congrès mondiale des agronomes - 2012	25 555	16 512
	57 811	82 597

6- IMMOBILISATIONS

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	115 877	96 691	19 186	25 100
Matériel informatique	68 543	49 590	18 953	23 431
Améliorations locatives	22 302	11 760	10 542	12 528
	206 722	158 041	48 681	61 059

7- ACTIFS INCORPORELS

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Base de données	87 043	72 565	14 478	44 806
Logiciels	22 851	22 339	512	1 692
	109 894	94 904	14 990	46 498

8- CRÉDITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	147 780	160 067
Office des professions du Québec	71 640	68 480
Taxes à la consommation	150 896	123 056
Salaires, vacances et charges sociales	62 272	64 395
	432 588	415 998

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2011

9- ÉVENTUALITÉ

Une poursuite en dommages-intérêts a été intentée contre l'organisme pour une somme de 168 570 \$ par l'ancienne directrice générale qui allègue avoir subi des dommages lors de la terminaison de son contrat d'emploi. L'organisme a contesté le montant de cette réclamation. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que l'organisme devra verser. Cependant, une provision jugée raisonnable par la direction de l'organisme a été comptabilisée dans les états financiers.

10- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé à louer des locaux en vertu d'un bail se terminant le 31 octobre 2019. Le solde de l'engagement pour les cinq prochaines années est de 390 868 \$ (taxes en sus).

L'organisme s'est engagé auprès d'une firme externe en vertu d'un contrat de trois ans débutant le 22 mars 2011, pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des membres incluant notamment la formation. Le coût total de l'engagement s'éleve à 73 610 \$ pour l'acquisition du logiciel et la formation et à 6 147 \$ pour l'hébergement et la maintenance.

Les versements minimums exigibles pour les prochains exercices se présentent comme suit :

	\$
2012	137 723
2013	91 920
2014	86 931
2015	80 419
2016	80 419

11- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
ANNEXES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

Annexe A : Congrès

	2011		2010	
	Budget (non audité)	Réel	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Inscriptions	10 000	34 715	45 015	40 902
Commanditaires et contributions	-	34 655	33 500	40 457
Autres	-	500	-	-
	<u>10 000</u>	<u>69 870</u>	<u>78 515</u>	<u>81 359</u>
Charges				
Communications	-	500	1 245	-
Déplacements et location d'équipement	-	7 098	26 265	9 596
Fournitures de bureau, impression et publicité	-	2 075	6 900	4 476
Hôtellerie, banquets et réceptions	-	35 219	37 790	38 856
Rémunération	-	3 500	880	1 327
Autres	-	6 648	435	-
	<u>-</u>	<u>55 040</u>	<u>73 515</u>	<u>54 255</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>10 000</u>	<u>14 830</u>	<u>5 000</u>	<u>27 104</u>

Annexe B : Autres produits

	2011		2010	
	Budget (non audité)	Réel	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$	\$	\$
Frais administratifs	6 900	11 149	6 825	6 512
Frais de réouverture de dossiers	4 500	3 319	4 900	4 498
Guides et autres documents	6 825	6 393	4 490	8 825
Divers	19 775	21 419	8 650	20 329
	<u>38 000</u>	<u>42 280</u>	<u>24 865</u>	<u>40 164</u>

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
ANNEXES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

Annexe C : Déplacements et réunions

	2011		2010	
	Budget (non audité)	Réal	Budget (non audité)	Réal
	\$	\$	\$	\$
Bureau et comité administratif	48 000	39 310	45 000	53 795
Inspection professionnelle	27 550	14 438	27 000	17 943
Enquêteurs - Inspection professionnelle	5 500	3 594	5 500	6 191
Représentants de l'Ordre	25 600	32 774	27 000	25 341
Syndics	5 000	4 775	5 000	6 295
Comités consultatifs				
Finances	-	-	1 000	-
Formation continue	1 500	1 142	2 000	265
Législation	500	-	500	60
Médailles, mérites et autres prix	250	31	250	-
Mentorat	-	-	3 500	-
Résolutions	100	103	100	19
Communications	-	82	1 000	-
Comités d'orientation				
Ad hoc - Normes de pratique en fertilisation	-	310	500	-
Ad hoc - PAEF	-	-	500	243
Ad hoc - Projet compétences	-	2 775	-	(42)
Ad hoc - Autres comités	3 500	2 692	2 500	2 780
Comités légaux				
Admission à la pratique	45 725	38 542	37 300	43 346
Arbitrage des comptes	-	-	350	-
Assurance responsabilité professionnelle	-	-	500	-
Discipline	20 500	18 998	7 500	13 701
Enquête sur la pratique illégale	2 500	319	2 500	2 523
Équivalences	1 800	995	1 250	1 468
Formation des agronomes	1 500	1 202	1 500	2 728
Inspection professionnelle	10 000	6 254	10 000	10 447
Révision	500	79	500	167
	200 025	168 415	182 750	187 270

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
ANNEXES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

Annexe D : Occupation des locaux

	2011		2010	
	Budget (non audité)	Réel	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$	\$	\$
Assurance du mobilier	1 500	1 621	1 450	1 529
Entretien du local	1 000	97	750	67
Loyers	76 072	76 845	48 225	53 329
Taxes d'affaires	7 500	10 837	7 500	8 102
	<u>86 072</u>	<u>89 400</u>	<u>57 925</u>	<u>63 027</u>

Annexe E : Publications

	2011		2010	
	Budget (non audité)	Réel	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$	\$	\$
Composition et impression	17 350	11 511	20 000	21 588
Manutention et poste	14 775	7 597	14 300	15 116
Services professionnels	9 875	5 711	8 250	12 319
Autres	400	571	400	-
	<u>42 400</u>	<u>25 390</u>	<u>42 950</u>	<u>49 023</u>

Annexe F : Secrétariat

	2011		2010	
	Budget (non audité)	Réel	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$	\$	\$
Fournitures de bureau	10 000	16 953	11 500	13 379
Frais de service de paies	1 500	878	1 850	1 499
Imprimerie	12 500	10 908	11 600	11 644
Location et contrat d'entretien d'équipement	5 754	6 007	5 925	7 818
Messagerie	11 500	10 206	6 500	9 769
Perfectionnement du personnel	4 000	6 076	4 000	4 393
Rapport annuel	8 700	2 675	8 500	8 635
Entretien et réparation du mobilier	500	-	-	-
Répertoire	200	-	350	189
	<u>54 654</u>	<u>53 703</u>	<u>50 225</u>	<u>57 326</u>

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
ANNEXES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

Annexe G : Services professionnels

	2011		2010	
	Budget (non audité)	Réel	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$	\$	\$
Enquêteurs - Discipline	10 000	17 297	12 000	13 914
Enquêteurs - Inspection professionnelle	14 000	12 415	14 000	18 059
Enquêteurs - Pratique illégale	5 000	331	12 500	-
Experts - Inspection professionnelle	4 000	3 700	4 000	7 107
Informatique	5 000	17 047	7 750	9 961
Inspecteurs	54 069	40 962	50 600	42 098
Juridiques	90 000	191 392	75 000	164 526
Planification stratégique	-	-	3 125	-
Présidence	52 624	52 363	51 235	52 081
Projet compétences	-	4 900	-	12 000
Projet France Québec	-	10 598	-	29 932
Syndics	33 000	20 760	113 650	68 974
Vérification comptable	6 450	6 446	7 035	6 250
Vice-présidence	17 542	17 542	17 080	17 454
Autres	1 450	9 702	1 000	8 192
Agroenvironnement	-	-	-	7 556
Tenue comptable	54 000	53 500	-	32 270
Secrétariat	-	7 275	-	-
	<u>347 135</u>	<u>466 230</u>	<u>368 975</u>	<u>490 374</u>

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
BUDGET 2011-2012

	2012	2011
	Budget	Réel
	(non audité)	
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations brutes	1 462 508	1 439 298
Ristournes aux sections	(49 788)	(49 609)
	<u>1 412 720</u>	<u>1 389 689</u>
Admission à la pratique et équivalences	51 500	51 849
Congrès	10 000	69 870
Activités de formation	4 500	31 203
Bulletin Agro-Nouvelles et envois par courriel	76 350	84 100
Produits financiers	20 000	24 571
Subventions	-	52 493
Autres produits (annexe H)	34 550	42 280
	<u>1 609 620</u>	<u>1 746 055</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	777 111	785 578
Abonnements et documentation	2 000	1 198
Accréditation	-	2 995
Activités de formation	3 500	14 272
Assurances	3 300	3 265
Bourses	15 000	12 225
Télécommunications	15 287	15 690
Congrès	-	55 040
Colloque	-	2 206
Cotisations	20 100	21 813
Association nationale	24 700	-
Déplacements et réunions (annexe I)	200 025	168 415
Intérêts et frais bancaires	1 800	1 985
Occupation des locaux	89 493	89 400
Poste	8 000	10 618
Publications	26 000	25 390
Publicité et promotion	28 650	11 665
Secrétariat (annexe J)	44 870	53 703
Services professionnels (annexe K)	383 394	466 230
Amortissement des immobilisations	24 223	22 094
Amortissement des actifs incorporels	14 990	31 508
	<u>1 682 443</u>	<u>1 795 290</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(72 823)</u>	<u>(49 235)</u>

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
BUDGET 2011-2012

ANNEXE H
AUTRES PRODUITS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$
Frais administratifs	6 400	11 149
Frais de réouverture de dossiers	3 800	3 319
Guides et autres documents	4 000	6 393
Divers	20 350	21 419
	<u>34 550</u>	<u>42 280</u>

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
BUDGET 2011-2012

ANNEXE I
DÉPLACEMENTS ET RÉUNIONS

	2012	2011
	Budget (non audité)	Réal
	\$	\$
Bureau et comité administratif	48 000	39 310
Inspection professionnelle	27 550	14 438
Enquêteurs - Inspection professionnelle	5 500	3 594
Représentants de l'Ordre	25 600	32 774
Syndics	5 000	4 775
Comités consultatifs		
Formation continue	1 500	1 142
Législation	500	-
Médailles, mérites et autres prix	250	31
Résolutions	100	103
Communications	-	82
Comités d'orientation		
Ad hoc - Normes de pratique en fertilisation	-	310
Ad hoc - Projet compétences	-	2 775
Ad hoc - Autres comités	3 500	2 692
Comités légaux		
Admission à la pratique	45 725	38 542
Discipline	20 500	18 998
Enquête sur la pratique illégale	2 500	319
Équivalences	1 800	995
Formation des agronomes	1 500	1 202
Inspection professionnelle	10 000	6 254
Révision	500	79
	<u>200 025</u>	<u>168 415</u>

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
BUDGET 2011-2012

ANNEXE J
SECRÉTARIAT

	2012	2011
	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$
Fournitures de bureau	10 000	16 953
Frais de service de paies	750	878
Imprimerie	8 500	10 908
Location et contrat d'entretien d'équipement	6 520	6 007
Messagerie	11 000	10 206
Perfectionnement du personnel	5 400	6 076
Rapport annuel	2 700	2 675
	<u>44 870</u>	<u>53 703</u>

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
BUDGET 2011-2012

ANNEXE K
SERVICES PROFESSIONNELS

	2012	2011
	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$
Enquêteurs - Discipline	10 000	17 297
Enquêteurs - Inspection professionnelle	14 000	12 415
Enquêteurs - Pratique illégale	5 000	331
Experts - Inspection professionnelle	4 000	3 700
Informatique	5 000	17 047
Inspecteurs	54 069	40 962
Juridiques	135 000	191 392
Présidence	53 200	52 363
Projet compétences	-	4 900
Projet France Québec	-	10 598
Syndics	15 000	20 760
Vérification comptable	6 000	6 446
Vice-présidence	17 823	17 542
Autres	5 000	9 702
Tenue comptable	54 302	53 500
Secrétariat	5 000	7 275
	<u>383 394</u>	<u>466 230</u>

Ordre des agronomes du Québec
1001, rue Sherbrooke Est, bureau 810
Montréal (Québec) H2L 1L3
Téléphone: 514 596-3833 • Télécopieur: 514 596-2974
Courriel: agronome@oaq.qc.ca
www.oaq.qc.ca